

BUREAU DE L'APN

Un huis clos le 20 octobre pour décider de la levée d'immunité de deux députés

P. 24

DÉCÈS DE ABDELKADER HADJAR

M. Djerad loue le parcours militant et diplomatique du défunt

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Le MAE français Jean-Yves Le Drian en visite de travail en Algérie aujourd'hui et demain

P. 3

CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

L'amendement de la Constitution pierre angulaire du processus de changement

L'amendement de la Constitution, en tant que pierre angulaire du processus de changement et d'édification de l'Algérie nouvelle, le volet relatif au pouvoir exécutif et la promotion de la société civile ont été parmi les principaux thèmes évoqués hier par les animateurs de la campagne référendaire qui en est à son 7^{ème} jour.

P. 3

APS



TOURISME

"Révision des lois du secteur du tourisme et de l'artisanat"

P. 4

TRIBUNAL DE CHÉRAGA

Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "M^{me} Maya", condamnée à 12 ans de prison ferme

P. 24

BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE

Ouverture de neuf nouvelles agences digitales dans plusieurs wilayas

P. 6

SANTÉ

**INSOMNIE
Quelles plantes choisir pour mieux dormir ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

MATCH AMICAL

Algérie-Mexique 2-2 : les Algériens conservent leur invincibilité

P. 21



EGYPTE-CINÉMA

Décès de l'acteur égyptien Mahmoud Yassine à 79 ans

P. 24

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE ET CONTRE LA CRIMINALITÉ

L'ANP exécute des opérations reflétant son "haut professionnalisme"

P. 24

BACCALAURÉAT 2020

Un taux de réussite national de 55,30%, les résultats annoncés aujourd'hui à 15h



Les résultats de l'examen du baccalauréat de la session 2019-2020 seront annoncés demain mercredi à 15h00, le taux de réussite au niveau national étant de 55,30%, a appris l'APS auprès du ministère de l'Éducation nationale.

Les résultats selon les filières font ressortir que celle des mathématiques arrivent en tête avec un taux de réussite de 80,22%, suivie des langues étrangères avec un taux de 67,78%, la filière technique mathématique avec 58,48%, sciences expérimentales avec 56,97% puis la filière littéraire et philosophie avec un taux de 52,60 et enfin gestion et économie avec 38,09%, selon le ministère de l'Éducation nationale.

Dans ce contexte, le ministère a fait savoir que les résultats, aussi bien pour les candidats scolarisés que libres, seront annoncés demain mercredi 14 octobre 2020 à partir de 15 heures au niveau des établissements scolaires et sur le site électronique de l'Office national des examens et concours (ONEC) : <https://bac.onec.dz>.

Les résultats des lauréats scolarisés seront également publiés sur la Chaîne du Savoir (Maârif) de la Télévision nationale ainsi que sur le site électronique dédié aux parents d'élèves.

Le ministère de l'Éducation nationale a précisé en outre que les résultats pourront être consultés sur les téléphones portables via SMS, en introduisant le code *567# sur les trois opérateurs de la téléphonie mobile, Mobilis, Ooredoo et Djazzy.

ONILEV

Commissions d'inspection pour contrôler la pomme de terre stockée avant sa mise sur le marché



L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a annoncé mardi la création de commissions d'inspection et de contrôle chargées de constater l'état des chambres froides réservées au stockage de la pomme de terre destinée à la consommation pour l'exercice 2019-2020, avant sa mise sur le marché prochainement.

Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, l'ONILEV a indiqué que l'opération de contrôle concernera 52 opérateurs stockeurs activant à travers plusieurs wilayas du pays.

Ces commissions procéderont à la vérification des quantités stockées, selon les contrats signés entre l'ONILEV, les agriculteurs et les opérateurs stockeurs. Cette opération "qualitative" lancée, de manière effective, la semaine dernière, vise à connaître la durée de validité de la pomme de terre stockée, avant sa mise sur le marché.

A cet effet, les contrôleurs ont constaté que les quantités de pomme de terre stockées "sont conformes aux normes sanitaires et de sécurité", à quelques jours du lancement des opérations de déstockage et de mise sur le marché, a précisé le communiqué de l'ONILEV.

CRIMINALITÉ

M'sila : démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol et la falsification de documents de voitures



Les éléments de la gendarmerie nationale de M'sila ont neutralisé un réseau national composé de quatre (4) individus, spécialisés dans le trafic de psychotropes, le vol et la falsification de documents administratifs de voitures, a-t-on appris, mardi auprès de ce corps constitué.

Cette opération fait suite aux informations parvenues à la gendarmerie nationale dénonçant les activités d'un réseau national spécialisé dans la vente de psychotropes, le vol et la falsification de documents administratifs de voitures de location.

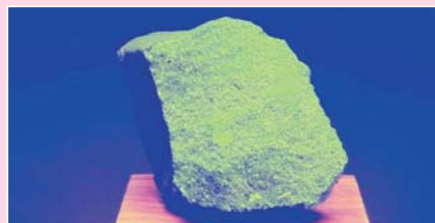
Les investigations menées par la gendarmerie nationale ont permis d'identifier les 4 membres de ce réseau activant dans les wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida, Ouargla, Biskra, Constantine et M'sila et l'arrestation de deux d'entre eux. Deux autres membres du même réseau demeurent activement rechercher, a-t-on noté.

L'opération a aussi permis de récupérer 5 700 comprimés de psychotropes, 6 voitures de location volées ainsi qu'un lot d'équipements utilisés dans la falsification des documents, selon la même source.

Les deux individus arrêtés ont été présentés devant le juge d'instruction près le tribunal de Magra pour "association de malfaiteurs, détention de psychotropes en vue de leur commercialisation, fraude, abus de confiance, faux et usage de faux, falsification de documents de véhicules" qui a ensuite ordonné le placement sous contrôle judiciaire de l'un d'eux et la mise en détention provisoire du second, a-t-on encore révélé.

CONTREBANDE

Naâma : saisie de météorites pierreux de tailles différentes et arrestation d'un contrebandier



Les services de police de Naâma ont saisi des météorites pierreux et autres de minéraux de différentes tailles et couleurs et arrêté un individu pour contrebande, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération de saisie a été effectuée courant de cette semaine par la Brigade de recherche et d'intervention de la Police judiciaire suite à des informations faisant état de la possession par un individu des fragments de météorites, a-t-on indiqué même source, ajoutant qu'un plan a été immédiatement mis en place pour l'arrêter.

L'opération a abouti à l'arrestation du mis en cause dans la ville de Mécheria qui avait en sa possession 3,468 kg de météorites pierreux et autres de minéraux de différentes tailles et couleurs, en plus de la saisie d'une petite loupe, a-t-on fait savoir.

Une procédure judiciaire a été engagée contre le mis en cause qui a été présenté devant le parquet du tribunal de Mecheria pour "contrebande et détention de pierres et métaux précieux sans autorisation des autorités légalement habilitées", a-t-on ajouté.

EL TARF

Arrestation de trois individus pour diffusion et propagation de fake news



Les services de la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont arrêté trois (03) auteurs présumés pour diffusion et diffusion de fake news, a-t-on appris, mercredi, auprès de sources sécuritaires.

Agissant sur la base de 12 plaintes émanant de victimes de fake news diffusés sur les réseaux sociaux par un individu via son compte face book, les services de lutte contre la cybercriminalité ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier un premier suspect, âgé de 26 ans, a ajouté la même source.

L'auteur présumé, résidant à El Tarf, a été aussitôt appréhendé et le matériel utilisé dans le cadre de la diffusion et la propagation de fausses informations portant atteinte à ses nombreuses victimes a été saisi, a-t-on noté.

Les investigations ont également permis d'appréhender deux (02) autres acolytes, impliqués dans la même affaire.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal d'El Tarf pour "diffamation, calomnie, atteinte à la vie privée des personnes et diffusion de fake news", le principal accusé a été placé sous mandat de dépôt tandis que ses deux complices ont été mis sous contrôle judiciaire, a-t-on conclu.

OUARGLA

Un mort et trois blessés dans deux accidents distincts (Protection civile)



Une personne a trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessées dans deux accidents de la route distincts survenus mardi à Taibet et El-Hadjira dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi auprès de la Protection civile (PC).

Le premier accident s'est produit au niveau de la région "Bir-Sbaâ" dans le territoire de la daïra de Taibet (wilaya déléguée de Touggourt) suite au renversement d'un véhicule touristique causant la mort sur place d'une personne (45 ans), selon la même source, ajoutant que le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la ville de Tiabet.

Un accident de la route similaire est survenu au niveau de la route nationale (RN-3) reliant Ouargla et Touggourt, causant des blessures à trois (3) passagers d'un véhicule touristique (entre 17 et 31 ans), a-t-on précisé.

Les blessés ont été évacués vers l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la ville d'El-Hadjira pour y recevoir les soins nécessaires, a-t-on signalé. Des enquêtes ont été ouvertes par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes des ces deux accidents.

CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

L'amendement de la Constitution pierre angulaire du processus de changement

L'amendement de la Constitution, en tant que pierre angulaire du processus de changement et d'édification de l'Algérie nouvelle, le volet relatif au pouvoir exécutif et la promotion de la société civile ont été parmi les principaux thèmes évoqués mardi par les animateurs de la campagne référendaire qui en est à son 7ème jour.

Ainsi, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a mis en exergue l'importance et la nécessité d'une forte participation au référendum sur le projet d'amendement de la Constitution, exhortant les députés à s'investir dans la campagne référendaire pour sensibiliser les électeurs sur ses objectifs, à savoir "l'avènement d'une Algérie nouvelle garantissant les droits et les libertés individuelles et collectives".

Il s'agit, également, a ajouté M. Chenine lors d'une réunion du bureau de l'Assemblée, de "consacrer l'Etat de droit, l'une des revendications du Hirak béni, afin d'instaurer la justice sociale et promouvoir un développement global et durable".

Le président de l'APN a relevé que les amendements proposés consacrent, aussi, la séparation et l'équilibre des pouvoirs, "tout en préservant les constantes et les valeurs nationales", affirmant que le changement "radical" enregistré des avancées importantes une fois que le peuple aura adopté le 1er Novembre prochain le projet d'amendement, qui constituera "une passerelle solide vers une nouvelle ère en rupture avec la corruption et la bureaucratie" dans le cadre d'une nouvelle gouvernance soumettant les deniers publics à un strict contrôle.

Animant un meeting à Mascara, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Baadjji Abou El Fadl, a abordé le volet relatif au pouvoir exécutif, estimant que l'adoption du principe du gouvernement issu de la majorité aux élections "rectifie la situation politique précédente qui était anormale".



Il a relevé que les amendements soumis au référendum populaire "consacre le principe de l'alternance au pouvoir à travers la limitation des mandats et ferme définitivement la porte au despotisme". S'exprimant dans le cadre d'un meeting dans la commune de Sidi Slimane (wilaya déléguée de Touggourt), le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini, a déclaré, pour sa part, que le projet d'amendement de la Constitution "ouvre de nouvelles perspectives pour les compétences nationales, notamment les jeunes, qui aspirent au changement", observant que ce changement passe obligatoirement par le "premier document juridique, à savoir la Constitution".

"Le projet d'amendement de la Constitution intervient pour mettre un terme aux anciennes pratiques, notamment l'argent sale, pour laisser place à l'honnêteté et la crédibilité", a fait valoir M. Ghouini. De son côté, le Mouvement de l'Entente nationale (MEN) a appelé, dans un communiqué signé de son secrétaire général Ali Boukhezna, les Algériens et les Algériennes

à "contribuer collectivement" au succès du référendum pour l'amendement constitutionnel pour "jeter les bases" de la construction de l'Algérie nouvelle".

Le parti a indiqué que sa position est dictée par "son adhésion constante à l'oeuvre d'édification nationale et sa conviction que l'étape actuelle exige la mobilisation de l'ensemble des forces politiques et des acteurs de la société qui aspirent à participer à la construction de l'Algérie nouvelle".

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a assuré depuis Mostaganem que le vote en faveur du projet d'amendement de la Constitution, un des principaux engagements électoraux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est "le garant de l'unité nationale et de l'avenir du pays et ouvre la voie à une participation effective du peuple à l'édification de l'Algérie nouvelle". Intervenant dans le cadre d'une rencontre régionale dans la commune de Masra, M. Alioui a appelé les paysans à par-

ticiper activement à l'avènement de cette nouvelle ère et à se porter candidats aux assemblées élues pour participer au processus de développement, affirmant que la prochaine étape permettra de "lutter avec détermination contre la corruption, le népotisme et la bureaucratie".

A Adrar, les participants à une conférence de sensibilisation dans le cadre de la campagne référendaire ont souligné que le projet d'amendement de la Constitution est "un document important" pour le renforcement du rôle de la société civile, la promotion de l'action participative et le respect des droits et libertés. Le président du bureau de l'association d'alphabétisation "Iqra" de la wilaya d'Adrar, Hamdaoui Hacène, a salué, lui, "la mise en place par les pouvoirs publics de différentes instances consultatives pour la consécration du rôle de la société civile et sa participation à la gestion des affaires publiques, à l'instar de l'Observatoire national de la société civile, en plus des articles prévus dans le projet de la Constitution accordant une protection réglementaire aux associations".

ALGÉRIE-FRANCE Le MAE français Jean-Yves Le Drian en visite de travail en Algérie jeudi et vendredi (MAE)

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française Jean-Yves Le Drian effectuera une visite de travail de deux jours en Algérie, jeudi et vendredi, à l'invitation de son homologue, Sabri Boukadoum, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"A cette occasion, et outre les entretiens qu'aura le chef de la diplomatie française avec son homologue algérien, il sera reçu en audience par le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, ainsi que par le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad", précise le communiqué du MAE.

Selon la même source, "ce déplacement, qui s'inscrit dans le cadre des consultations régulières inscrites à l'agenda politique et économique convenu entre l'Algérie et la France pour l'année 2020, permettra de faire le point sur les avancées enregistrées, de part et d'autre, dans la coopération bilatérale marquée ces derniers mois par la concrétisation d'échéances importantes telles que la 6ème session du Comité mixte économique algéro-français, tenue à Alger le 12 mars 2020". Cette visite donnera également lieu à "un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation au Sahara occidental, le dossier malien et la situation dans la région du Sahel ainsi que la crise en Libye dont le règlement sera au centre des discussions entre les deux parties", selon le communiqué du MAE.

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

La campagne référendaire entame sa vitesse de croisière

La campagne référendaire en prévision de l'amendement de la Constitution entame sa vitesse de croisière, au terme de la première semaine de son déroulement, soulignent des titres de la presse nationale, dans leurs éditions du jour. "Les préparatifs s'accroissent", en perspective du prochain rendez-vous électoral, titre dans sa Une le quotidien "Horizons", évoquant le protocole sanitaire en phase d'élaboration par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), lequel sera mis en œuvre avant, durant et après la consultation populaire du 1er Novembre.

Acela, s'ajoute la poursuite des meetings, rassemblements et autres rencontres de proximité des partis politiques et de la société civile engagés dans ladite campagne, en entamant leur seconde semaine dans une cadence plus accélérée, est-il ajouté.

Le quotidien "L'Expression" consacre, de son côté, la part belle à cet événement, à travers un compte-rendu des principaux meetings tenus la veille dans diverses wilayas du pays sous le titre "la campagne atteint sa vitesse de croisière", tout en y associant un zoom sur les paroles phares de

leurs animateurs.

Des lectures sont, en outre, données à lire, s'agissant de certains axes du texte soumis à révision, sous la titraille "la Constitution sous toutes ses coutures", tandis qu'un autre article fait le parallèle du prochain référendum avec celui du 23 février 1989 lequel a donné naissance à une Constitution pour laquelle "le peuple aura été le seul héros", en référence au soulèvement du 5 octobre 1988.

Par ailleurs, l'éditorial du même titre est axé sur la déclaration du patrimoine qui sera consacrée dans la prochaine Constitution amendée laquelle devra mettre "en conformité" de nombreuses lois, dont celle inhérente à cette délicate question. Abordant le protocole sanitaire devant accompagner le processus référendaire, "El Moudjahid" titre dans sa Une "l'ANIE à pied d'œuvre", celle-ci devant entamer aujourd'hui cet aspect du référendum: "Une phase bien particulière, tant il s'agit d'une opération de concertation d'envergure avec ses délégués répartis à travers le pays et les responsables locaux en vue de garantir un encadrement idoine pour l'application du

protocole sanitaire", écrit le quotidien. La sortie médiatique du Conseiller auprès du Président de la République, Nazih Beramdane, à Ghardaïa, a été largement reprise, entre autres, par "La Nouvelle République", choisissant de titrer l'un de ses articles par la déclaration de ce dernier: "La société civile est la pierre angulaire" de la démocratie participative. "El Massa" est revenu, quant à lui, sur l'essentiel des discours électoraux ayant animé le 7ème jour de la campagne référendaire, évoquant "la sacralisation" par le projet de révision de la Constitution des constantes nationales, la préservation de la mémoire collective de la nation, ainsi que la consécration de l'unité nationale et de la participation de l'ensemble des Algériens dans l'édification de la Nouvelle Algérie.

Le même titre reprend l'appel des membres du Gouvernement, de présidents de formations politiques et d'organisations nationales invitant le peuple à se rendre "avec force" aux urnes et à voter en faveur de ce projet "consensuel", dans le sens où, affirme-t-il, il répond aux aspirations du Hirak populaire, tout en mettant en évi-

dence "les acquis" contenus dans ce texte.

Des acquis qualifiés d'"inédits" par l'autre quotidien arabophone "Echaab", considérant, en reprenant les déclarations des animateurs de la campagne, que l'approbation de ladite révision ouvrira la voie à "la stabilité nationale et permettra de concrétiser les réformes politiques". "Echourouk El Yaoumi" se distingue, quant à lui, par relever un rythme plutôt "lent" de la campagne référendaire, contrairement à l'"intérêt" que suscitent les réseaux sociaux auprès des internautes qui y "activent" quotidiennement, fait-il remarquer.

Un constat qui amènera cette publication à interroger des spécialistes en Sciences politiques, lesquels l'ont explicité par "l'attitude expectative de certains partis politiques en quête de positionnement" d'une part, et par "l'appréhension d'autres formations de confronter leurs positions vis-à-vis de l'amendement constitutionnel avec l'opinion publique". Ceci, ont-ils encore analysé, au moment où "le message passe plus aisément et rapidement et avec davantage de réactivité" à travers la toile.

AGRICULTURE

Création d'une instance de valorisation des produits agricoles Bio

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani a annoncé mardi à Tissemsilt la création d'un organe de valorisation des produits issus de l'agriculture biologique à travers le pays.

Inspectant une exploitation de tomate industrielle et d'oignons à la localité de Ouled Youcef (commune de Tissemsilt) dans le cadre de sa visite à cette wilaya, le ministre a révélé que son département a créé un organe de valorisation des produits issus de l'agriculture biologique (sans engrais ni pesticides), ajoutant qu'une loi sur les produits agricoles biologiques sera promulguée prochainement.

Cet organe permettra de maîtriser les produits issus de l'agriculture biologique et d'éviter tous problèmes y afférents. Par ailleurs, il a annoncé la réception, la fin de l'année en cours, de 13 chambres froides pour les produits agricoles tandis que d'autres chambres sont programmées pour livraison l'année prochaine, faisant état de la réalisation actuellement dans chaque wilaya du pays d'une chambre froide en vue de régulariser et booster la production agricole au niveau national.

Le ministre a appelé les



agriculteurs à la nécessité de s'organiser collectivement pour mieux exploiter les barrages destinés à l'irrigation, relevant à ce propos l'existence de plusieurs barrages non exploités en raison de problèmes de gestion et la non organisation des agriculteurs collectivement". Par ailleurs, le ministre a déclaré lors d'un point de presse en marge de sa visite que son département avait instruit récemment les walis à l'ef-

fet d'alléger les documents exigés et de réduire la durée d'examen des dossiers d'obtention du crédit Rfif destiné aux producteurs de céréales en vue d'assurer le succès de la campagne labours-semailles de cette saison.

M. Dahmani a mis en avant l'importance de déployer davantage d'efforts à Tissemsilt dans le but d'augmenter la production des céréales, ajoutant que la "quantité des céréales

produite a enregistré une baisse de 20% dans cette wilaya durant les cinq dernières années, ce qui est "inacceptable" pour son département.

La visite du ministre a concerné également l'environnement agricole au lieu dit "Si Larbi" dans la commune de Bordj El Amir Abdelkader destiné à l'investissement agricole au profit des jeunes. Il s'est également enquis des prestations assurées par la coopérative (de wilaya) de céréales et de légumineuses secs (CCLS) en matière de semences et d'engrais chimiques en faveur des producteurs de céréales lors de la campagne de labour et de semailles.

Après avoir visité les différentes expositions de produits agricoles locaux ainsi que des produits de femmes artisanes demeurant dans des régions rurales, le ministre a supervisé une rencontre à huis clos avec nombre de paysans de la région, d'associations professionnelles et des cadres du secteur.

PROTECTION SOCIALE DES GENS DE MER

"Davantage de facilités et une carte chifa valable toute l'année"

Le ministre de la Pêche et des produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi a annoncé, mardi depuis Tipasa, la publication d'une circulaire interministérielle avec le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, prévoyant davantage de facilités au profit des gens de mer en matière de couverture sociale, notamment une carte chifa valable toute l'année et les allocations familiales.

En visite à Tipasa pour expliquer la teneur de la circulaire interministérielle, M. Ferroukhi a précisé que cette dernière intervenait à l'issue d'une série de rencontres entre les responsables des secteurs de la Pêche et du Travail dans le but de mettre en place de nouveaux mécanismes pour la prise en charge des gens de mer engagés à bord de navires et de bateaux de pêche commerciale et dont l'engagement à la semaine complique leur déclaration auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Le ministre a rappelé s'être engagé, dès sa prise de fonctions à la tête du ministère, à œuvrer à l'amélioration des conditions de travail des gens de mer, une catégorie spécifique travaillant dans des conditions particulières qui en appellent, a-t-il dit, à des lois et des mécanismes particuliers. Il a, à cet égard, fait savoir que le président de la République a donné de fermes instructions pour la prise en charge des gens de mer auxquels il accord un grand intérêt. En vertu de la circulaire interministérielle, les armateurs peuvent déclarer à l'année les gens de mer engagés à bord de leurs navires, ce qui leur permet de bénéficier d'une carte chifa valable toute l'année. De plus, les armateurs peuvent déclarer les marins engagés à bord de leurs navires au niveau de toutes les agences CNAS à travers le territoire national alors qu'ils devaient auparavant le faire par intermittence au niveau du siège de l'agence CNAS où le navire a été enregistré. Selon le ministre, cette circulaire interministérielle est la "première étape" pour l'adaptation du système de sécurité sociale aux spécificités des professionnels de la pêche, notamment par la déclaration des salaires et des personnels engagés par les armateurs, le paiement de leurs cotisations à titre annuel, l'activation et l'utilisation de la carte à l'échelle nationale. La circulaire prévoit également la facilitation des procédures permettant aux gens de mer de bénéficier des prestations en nature et en espèces de la sécurité sociale et des allocations familiales. La circulaire a mis fin, ajoute M. Ferroukhi, à la problématique de la déclaration des gens de mer pour les navires activant hors de la wilaya d'affiliation et ce en se dirigeant vers le centre de paiement le plus proche ou les guichets mobiles de la sécurité sociale au niveau de la wilaya où ils exercent pour une annotation sur la demande d'inscription à présenter, par la suite, à l'agence d'affiliation. Concernant les armateurs, les ministères de la Pêche et du Travail ont convenu, dans le cadre de la même circulaire interministérielle, de rééchelonner leurs dettes relatives au paiement des cotisations à la sécurité sociale, en fonction de leurs moyens financiers.

Commission nationale pour la poursuite d'une meilleure prise en charge des gens de mer

Le ministre de la Pêche a relevé, dans ce sens, l'installation prochaine d'une Commission nationale et de sous-commissions conjointes dans le cadre d'une convention de coopération conclue récemment avec le ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale pour la poursuite du renforcement des mécanismes d'amélioration de la protection sociale des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations dans ce domaine, outre l'organisation de journées d'orientation et de sensibilisation conjointes entre les secteurs à leur profit. Les sous-commissions locales, installées à Tipasa et incluant les directions de la Pêche et du Travail, l'inspection de travail, la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS) et la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non-salariés (CASNOS), œuvrent à l'élargissement de la couverture sociale et son adaptation aux spécificités du reste des catégories professionnelles, a fait savoir M. Ferroukhi, insistant sur l'impératif d'engager une réflexion pour introduire un guichet spécifique au correspondant social en vue de prendre en charge toutes les préoccupations des gens de mer et d'être un trait d'union entre ces derniers et la CNAS. Lors d'une visite de travail à la wilaya, le ministre a eu un échange avec les professionnels du secteur pour écouter leurs préoccupations et prendre connaissance du travail des agences "CNAS" et "CASNOS", soulignant l'impérative adaptation à la nouvelle circulaire ministérielle et facilitation des procédures au profit des marins. Inspectant un projet d'investissement relatif à l'aquaculture de moules et d'huîtres, M. Ferroukhi a affirmé que ce type de projets constituait le premier maillon afin de soutenir l'exportation des produits marins, soulignant la grande importance accordée par la stratégie du secteur 2020-2024 à ce domaine vital et prometteur.

PORTS DE PÊCHE

«"Bientôt" une loi relative à l'organisation des ports de pêche pour les rendre plus efficaces»

Le ministre de la Pêche et des produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé, mardi à partir de Tipasa, l'élaboration "prochaine" d'une loi relative à la gestion des ports de pêche, en vue de leur "organisation de façon plus efficace et efficiente".

"Une action est en cours, en vue de la création d'une loi pour l'organisation des ports de pêche, de façon plus efficace et efficace, et leur valorisation, dans le cadre du programme national du secteur (2020-2024), et dans un objectif d'assurer une meilleure gestion et une exploitation idoine et rationnelle de ces structures vitales", a indiqué le ministre, durant sa visite dans la wilaya.

Il a particulièrement insisté sur l'impératif d'accorder, "dans tous les cas, la priorité à l'activité de pêche, sans que cela impacte négativement sur les autres acti-

vités, liées aux services et à la plaisance notamment", a-t-il souligné.

Il s'agit, a ajouté Sid Ahmed Ferroukhi, qui s'adressait aux responsables du port de Tipasa et aux professionnels du secteur, de "réfléchir à la création d'un Conseil consultatif pour chaque port de pêche du pays, composé de professionnels du secteur, de fournisseurs d'équipements de navires et leurs patrons, outre différents intervenants publics, dont les directions de la pêche, du transport et des travaux publics", a-t-il souligné. "Ce projet de loi relative aux ports, inscrit au titre de la solidarité gouvernementale, préconise, également, l'intégration de l'ensemble des intervenants, avec la création d'ateliers de services pour les bateaux, dont les petits travaux de maintenance mécanique, qui seront confiés aux jeunes, après une période de formation au sein des centres de

formation professionnelle", a fait savoir le ministre de la Pêche et des produits halieutiques. Il a signalé la "possibilité d'intégration de ces projets, dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes". Et de poursuivre: "il est impératif d'œuvrer à la mise en place de mécanismes de nature à créer un équilibre et une cohésion entre l'activité de pêche et les autres activités liées à la plaisance et aux services, à l'instar des restaurants et poissons, les salons de thé, et les structures de loisirs", a-t-il, encore, assuré.

"Il n'existe pas de pays au monde, où les ports de pêche sont ouverts au large public", a, par ailleurs, observé le ministre, assurant que la "sécurité et la garantie des conditions nécessaires" aux professionnels de la pêche sont "une ligne rouge", et bénéficient d'une "priorité extrême".

TOURISME

"Révision des lois organisant le secteur du tourisme et de l'artisanat"

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a dévoilé, mardi à Boumerdes, la révision des différentes lois régissant et organisant le secteur du tourisme et de l'artisanat, en vue d'"insuffler une forte relance au secteur", a-t-il dit. "Notre démarche a consisté dans la révision des différentes lois régissant et organisant le secteur du tourisme et de l'artisanat aux plans national et local", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection d'un nombre de projets de développement relevant de son secteur, à travers la wilaya.

Précisant que cette révision s'est "faite avec la contribution effective, et en toute démocratie, des partenaires sociaux, dans le débat". Il a ajouté que cette révision a pour objectif, "l'élimination de toutes les entraves et contraintes bureaucratiques, notamment concernant la préparation des dossiers d'investissement, et l'allègement des documents exigés, tout en facilitant la numérisation du secteur, et en offrant une possibilité d'examen des dossiers du secteur, dont particulièrement ceux relatifs à l'investissement, à l'échelle locale", a-t-il souligné.

"Le dossier englobant ces lois révisées a été introduit auprès du secrétariat général du Gouvernement", a fait savoir le ministre. Il a, aussi, signalé la signature dernière, par son département ministériel, d'une convention de coopération et de partenariat avec le ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise, visant à "financer, accompagner, offrir les facilitations nécessaires, et encourager les activités touristiques et artisanales", a-t-il indiqué.

"Dans l'attente de mettre un point définitif à l'épidémie du

nouveau coronavirus, et au titre des efforts de promotion du secteur du Tourisme et de l'Artisanat, des préparatifs sont en cours", a, par ailleurs, révélé le ministre, en vue de l'organisation de foires régionales, couvrant toutes les wilayas, et d'autres internationales, dans le but de "faire la promotion des produits du secteur et des opportunités disponibles en Algérie dans la matière", a-t-il observé.

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial n'a pas manqué, en outre, de saluer "le niveau atteint par les structures et espaces d'accueil des touristes à Boumerdes", avant d'appeler les jeunes à "l'impératif de s'impliquer et de contribuer aux efforts de l'Etat pour promouvoir le tourisme interne (balnéaire, de montagne, écologique) à Boumerdes, et sa valorisation à travers la création de micro-entreprises dans le domaine", a-t-il recommandé.

L'opportunité a donné lieu à l'inauguration, par le ministre, de deux nouveaux hôtels, d'une capacité globale de plus de 500 lits, à Corso et Sghirate, sur la cote de la ville de Boumerdes. Il s'est, également, rendu au niveau d'un nombre d'hôtels, entrés en service, ces dernières années, à Boumerdes et Thénia, outre l'inspection du chantier du projet de la maison de l'artisanat et des métiers du chef lieu de wilaya.

M. Hamidou a, par ailleurs, procédé à l'ouverture d'une foire artisanale à la maison de la culture Rachid Mimouni, avec la participation d'une quarantaine d'exposants de Boumerdes et de wilayas avoisinantes, avant une visite d'une agence touristique du centre ville. Il a clos sa visite par une rencontre avec les représentants de la société civile au siège de la wilaya de Boumerdes.

UNIVERSITÉ D'OUARGLA

Entrée en service de l'incubateur à la mi-novembre prochain

L'incubateur technologique de l'Université d'Ouargla, l'un des sept installations du genre projetées à travers le pays, entrera en service à la mi-novembre prochain, a révélé mercredi la directrice de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET).

Cet important projet de valorisation de la recherche scientifique et des œuvres innovantes devra permettre d'assurer un accompagnement aux porteurs de projets innovants pour la création de startups et de petites et moyennes entreprises, génératrices de richesses, a précisé à l'APS Mme Demouche Mounsi Nadjoua.

Une fois opérationnel, l'incubateur offrira des prestations de consultation technique et scientifique pour les projets de recherche scientifique et pour les startups, a-t-elle ajouté, signalant que l'ANVREDET encadrera cet incubateur, en coordination avec les enseignants et chercheurs universitaires, avec un appui financier et technique des projets innovants qui seront sélectionnés. L'agence assurera également, forte de son expérience, l'ac-



compagnement de projets innovants et de startups en vue d'aider l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla à sélectionner, appuyer et accompagner les projets dans les domaines de compétence de l'Université, a-t-elle ajouté.

A ce titre, Mme Nemouche a annoncé la signature prochaine d'une convention de partenariat entre l'ANVREDET et l'Université d'Ouargla pour mettre une partie des

structures de l'Université à la disposition de l'Agence pour valoriser les résultats de recherche scientifique des étudiants porteurs de projets innovants, avec un accompagnement pour la création de leurs startups technologiques.

L'ANVREDET avait signé en juillet dernier une convention de partenariat avec le groupe Sonatrach pour une contribution au financement

de l'incubateur, et ce en tant que partenaire socio-économique, a rappelé de son côté le directeur Recherche et Développement de Sonatrach, Mustapha Benamara.

L'objectif de cette convention est de rapprocher l'Université du secteur économique et de concrétiser sur le terrain les travaux de la recherche scientifique, au service du développement socio-économique, en plus de l'accompagnement de la formation des étudiants qualifiés et des doctorants, a-t-il expliqué. Un financement de 95,9 millions DA a été mobilisé sur le Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique, pour la réalisation de l'incubateur, sur une superficie de 1.000 m² au niveau du pôle universitaire 3 de l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla.

UNIVERSITÉ DE OUARGLA
Mise en service d'un plateau technique d'analyses physico-chimiques

Un plateau technique d'analyses physico-chimiques (PTAPC) a été mis en service à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a-t-on appris mercredi du secrétaire général de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Implantée au niveau du pôle universitaire-3, cette nouvelle structure contribuera aux efforts menés dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique, à travers la valorisation de la recherche scientifique, a indiqué Messaoud Seggai.

Le PTAPC-Ouargla a pour missions principales de faire bénéficier le secteur économique du savoir-faire analytique, en adéquation avec les besoins en émergence, et de participer au perfectionnement et au développement de nouvelles méthodes d'échantillonnage, d'extraction et d'analyse, selon sa fiche technique.

Il s'implique aussi dans l'accompagnement du secteur socio-économique, à travers la formation et la mise à niveau des techniques d'analyses physico-chimiques, ainsi que l'exécution de travaux d'études de référence et d'expertise pour le compte du secteur socio-économiques, dans le domaine de l'analyse physico-chimique, a expliqué le responsable.

Composé de 27 laboratoires dotés d'équipements de pointe, le PTAPC-Ouargla est chargé, entre autres, des recherches et des analyses de contrôle-qualité des produits agroalimentaires et phytosanitaires, l'extraction et l'analyse de molécules à valeur ajoutée à partir des plantes sahariennes, l'analyse toxicologique des extraits naturels, le développement de biopesticides et la caractérisation d'un vaccin (sérum) anti-scorpionique, relèvent des cadres de l'UKMO approchés par l'APS. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un plan initié par la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique (DGRSDT), pour réaliser sept installations similaires à l'échelle nationale, ont-ils fait savoir. Ces plateaux sont appelés à consolider les capacités nationales d'analyses physico-chimiques de la communauté universitaire et du secteur socio-économique et industriel (organismes d'Etat, collectivités locales, PME-PMI, groupes industriels et autres), participer à la recherche scientifique et le développement des sciences analytiques dans différents domaines (santé, sécurité alimentaire, environnement, matériaux, produits industriels et pétroliers, ressources rares), selon les données de la DGRSDT. Il s'agit, en outre, de la mise en place de normes et de directives basées sur les résultats analytiques, l'expertise, le contrôle de qualité des produits importés et exportés, et de l'établissement d'une plateforme d'échange entre le monde industriel, les unités de recherche et les universités, d'après la même source.

ILLIZI

Un nouveau laboratoire de recherche scientifique au centre universitaire

Le Centre universitaire "Cheikh Amoud Belmokhtar" d'Illizi a été renforcé d'un nouveau laboratoire de recherche scientifique et économique, susceptible d'améliorer la qualité de la formation académique, ont rapporté mercredi des responsables de l'établissement d'enseignement supérieur.

La nouvelle structure de recherche "Développement de l'économie des affaires modernes et amélioration de ses activités dans la région du Tassili", regroupe quatre groupes de chercheurs chargés de développer la recherche scientifique, a indiqué le directeur du laboratoire, Abdelghani Benhamed.

Le premier groupe est chargé des études afférentes au domaine du tou-

risme saharien et son rôle dans le développement socio-économique et culturel durable, à travers l'examen des voies à même de faire de ce créneau un segment créateur de richesses, d'ancrer les notions touristiques dans la société et vulgariser les stratégies internationales visant le développement du tourisme saharien.

L'examen des mécanismes de diversification économique et l'investissement dans les économies modernes visant à moderniser la gestion administrative et l'orienter vers la qualité et l'innovation, est confiée au second groupe de chercheurs.

Les 3^{ème} et 4^{ème} groupes se pencheront sur l'examen du climat d'investissement et l'encouragement de

l'entrepreneuriat en milieu saharien, ainsi que sur les enjeux stratégiques pour le développement économique à l'ère des défis actuels, a ajouté le responsable. Doté d'équipements et moyens modernes, le laboratoire devra contribuer aux études prospectives et socioculturelles des entités économiques, en vue de diversifier les ressources dans la région du Tassili, riche en potentialités agricoles, industrielles et touristiques.

Le Centre universitaire d'Illizi a également été renforcé d'un bureau de poste, en application d'une convention entre le secteur de l'Enseignement supérieur et Algérie-Poste, offrant des prestations postales à la communauté universitaire, enseignants et étudiants.

EL-OUED

Création prochaine d'une zone franche pour les activités économiques à Taleb-Larbi

Une zone frontalière franche pour activités économiques sera créée prochainement sur le territoire de la commune de Taleb-Larbi (El-Oued), une zone limitrophe aux frontières avec la Tunisie, a-t-on appris mercredi du président de l'Assemblée populaire de cette commune (P-APC). Localisée au niveau de cette commune distante de près de 80 km d'El-Oued, la création de cette zone s'inscrit dans le cadre d'un ambitieux projet de création dans le Grand Sud de zones franches au niveau de cinq wilayas frontalières (El-Oued, Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf), en vue de promouvoir les opportunités d'investissement et offrir des alternatives économiques hors-hydrocarbures, a précisé le P/APC, Brahim Douim. Selon le responsable, la délimitation d'une superficie de 500 ha, extensible à 2.000 ha, a été retenue au niveau de la zone de Bir Bouaroua, près du poste frontalier de Taleb-Larbi, pour accueillir ce projet économique promoteur. Une nomenclature de dix (10) activités a été établie pour les promoteurs désirant activer au niveau de cette zone frontalière, et concernent notamment les activités de stockage, fabrication, distribution, réexportation, les services et autres, a-t-il ajouté. Dans le but de booster les activités économiques dans les régions du Sud et contribuer au développement de l'économie nationale, une série de mesures et d'avantages seront accordées aux opérateurs économiques dans les zones franches, dont l'exonération des investissements d'impôts et taxes, et toutes opérations d'imputation à caractère fiscal, parafiscal ou douanier, en plus de la possibilité de bénéficier de prêts bancaires avec intérêts réduits. La création d'une zone frontalière franche pour les activités économiques, une des questions longtemps soulevée par les opérateurs économiques de la wilaya d'El-Oued, notamment dans le domaine agricole, devra faire de la région une porte frontalière d'exportation des produits agricoles et de conquête des marchés extérieurs.

TIZI OUZOU

"Retard dans le raccordement en gaz dans un village : le problème pris en charge"

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a rassuré mardi les habitants du village d'Ait Ergane dans la wilaya de Tizi Ouzou quant à la prise en charge, en collaboration avec les autorités locales de la wilaya, du problème lié au retard enregistré pour le raccordement en gaz, indique un communiqué du ministère. "Suite au retard enregistré pour le raccordement en gaz d'une soixantaine de foyers du village d'Ait Ergane, commune d'Agouni Gueghran dans la wilaya de Tizi Ouzou, une délégation représentant le comité de village a été reçue, successivement, par le médiateur de la République, Karim Younes, et le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar", précise le communiqué. En dépit de la mise en service de la DP gaz de la localité en 2019, ce retard était dû à l'équipement de l'enveloppe consacrée à cette opération, selon la même source.

Les représentants ont fait part du souhait de la population du vil-



lage de bénéficier de cette énergie durant la saison hivernale caractérisée par des conditions climatiques très dures.

Le ministre a, à cette occasion, rassuré les représentants du comité, et à travers eux la population, de "la prise en charge de ce problème en collaboration avec les autorités locales de la wilaya, d'au-

tant plus que le réseau de transport existe". M. Attar "n'a pas manqué aussi, de rappeler que le gouvernement accorde une importance particulière, au raccordement en électricité et en gaz des zones d'ombres à travers tout le territoire national", selon le communiqué.

FISCALITÉ Généralisation progressive de la télé-déclaration (PLF 2021)

Le projet de la loi de finances (PLF) pour l'année 2021, propose plusieurs mesures permettant la généralisation progressive de la télé-déclaration fiscale sur les contribuables relevant du régime du réel, ce qui permettra de booster le processus de numérisation des données fiscales.

Ainsi, le projet, rendu public par le ministère des Finances, propose de soumettre les contribuables réalisant des bénéfices professionnels, imposés d'après le régime du bénéfice réel, à l'obligation déclarative sans paiement, par voie de télé-déclaration, laquelle concerne actuellement les grandes entreprises uniquement.

Les contribuables relevant du régime du réel sont ainsi tenus de soucrire, au titre du résultat de l'année ou de l'exercice précédent, la déclaration spéciale du montant de leur bénéfice net, ainsi qu'un état récapitulatif annuel comportant des informations devant être extraites de la déclaration précitée et des états annexes.

Les personnes morales (sociétés, établissements et organismes publics à caractère industriel et commercial) visées à l'article 136 du Code des impôts directs et taxes assimilées, sont tenues, de leur côté, de soucrire, au plus tard le 20 mai, par voie de télé-déclaration, un état récapitulatif annuel comportant des informations devant être extraites de la déclaration annuelle des résultats et des états annexes.

Une amende fiscale de 1.000.000 DA, est prévue pour les personnes morales concernées qui n'ont produit leur état récapitulatif annuel, au plus tard le 20 mai.

L'amende sera majorée de 100%, lorsque les contribuables ne souscrivent pas l'état récapitulatif annuel à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la mise en demeure.

La mise en place de l'obligation déclarative pour ces nouvelles catégories de contribuables "obéit à un souci d'introduction au niveau du système d'information Jibayatic, d'un outil d'aide à la programmation d'un contrôle fiscal basé sur l'analyse risque du tissu fiscal, laquelle ne peut être effectuée en l'absence, au niveau de ce système, de la déclaration annuelle, d'autant plus qu'il y est prévu un processus dédié à l'établissement des programmes de contrôle", est-il expliqué dans l'exposé des motifs de cette mesure. Le PLF, qui sera débattu à l'APN à partir de la semaine prochaine, au niveau de la commission des Finances et du Budget, institue également l'obligation aux employeurs ou débiteurs établis en Algérie, qui payent des traitements, salaires, pensions, indemnités, émoluments et rentes viagères, de soucrire leurs états de salaires au niveau du service fiscal de rattachement, sur support informatique et par voie de télé-déclaration.

Cette mesure est justifiée par le besoin pour l'administration fiscale de disposer de ces informations sous format dématérialisé et s'inscrit dans la démarche de numérisation des services fiscaux.

Elle vise à faciliter au contribuable l'accomplissement de la formalité de déclaration, et de permettre une meilleure exploitation de données déclarées et d'en faire les rapprochements nécessaires, utiles à l'appréciation de l'exactitude de ces données.

Il est aussi proposé d'instituer la faculté de souscription, par voie de télé-déclaration, des états de paiements à des tiers (honoraires et redevances pour brevets, frais d'assistance technique, de sous-traitance d'études, de locations de matériels...) ainsi que les états clients pour la vente de gros.

Par ailleurs, le PLF prévoit de permettre aux contribuables soumis aux droits indirects, de télécharger les imprimés relatifs aux titres des mouvements afin de réduire les déplacements fréquents des contribuables au niveau des services fiscaux pour retirer ces documents.

Outre la simplification des procédés ures de la gestion des droits indirects, cette mesure permettra, ultérieurement, la dématérialisation totale de l'établissement de ces titres, selon l'exposé des motifs contenu dans l'Avant-projet de loi de finances.

PROJET DE LA LOI DE FINANCES 2021 De nouvelles mesures douanières pour une meilleure régulation du commerce extérieur

Le Projet de la loi de finances (PLF) 2021, prévoit plusieurs mesures douanières dans l'objectif de remédier aux nombreux dysfonctionnements dans le commerce extérieur et de renforcer sa régulation.

Dans ce cadre, le paiement des opérations d'importation devra s'effectuer au moyen d'un instrument de paiement dit "à terme" payable à 30 jours à compter de la date de l'expédition des marchandises, selon le projet de loi publié sur le site web officiel du ministère des Finances.

Cette mesure ne concerne pas les opérations du commerce extérieur revêtant un caractère vital pour l'économie nationale (importations des produits stratégiques, des produits alimentaires de large consommation, des produits ayant le caractère d'urgence pour l'économie nationale, des produits importés par les institutions ou administrations de l'Etat et celles importés par les entreprises publiques économiques), et dont le paiement continuera à s'effectuer selon le mode "à vue".

Elle offre ainsi un mode de financement dont le transfert de devises correspondant ne sera fait qu'après épuisement d'un délai de "sûreté financière", garantissant aux services des douanes de s'assurer de la conformité stricte des marchandises importées à l'égard des documents commerciaux, financiers et techniques.

Il s'agit de "mettre en place d'un dispositif de contrôle intervenant en amont à tout mouvement de flux financier qui sera capable de prévenir toute tentative de transfert illicite d'argent", est-il expliqué dans l'exposé des motifs accompagnant l'avant-projet de loi.

Par ailleurs, le PLF 2021 octroie l'exclusivité de créa-



tion des dépôts temporaires se trouvant dans les enceintes portuaires et aéroportuaires, aux "seules entreprises nationales portuaires" ou par "les sociétés nationales de gestion aéroportuaire".

Pour les dépôts temporaires à l'intérieur du territoire douanier, ils peuvent être créés par les entreprises nationales portuaires et aéroportuaires, les sociétés publiques dont l'activité principale est l'accogement, le magasinage, la logistique et le transport international, en partenariat avec les entreprises nationales portuaires et aéroportuaires ainsi que par les sociétés de fret aérien, de fret express et du courrier postal pour les besoins de leur activité d'expédition et d'acheminement internationaux de colis et de fret express.

Les modifications proposées par le PLF 2021 précisent également certaines obligations des exploitants, dont la nécessité de dédier des locaux, des espaces et des magasins spécialement conçus pour recevoir les

marchandises présentant des dangers ou pouvant altérer les autres marchandises ainsi que pour le séjour des marchandises qui exigent des installations ou des conditions particulières de stockage ou de séjour telles les marchandises périssables.

Par ailleurs, le texte souligne que les opérateurs qui ont commis des infractions peuvent être "interdits d'accès au système d'information de l'administration des douanes", ce qui entraîne aussi l'exclusion des opérations du commerce extérieur jusqu'à la régularisation de leurs situations réglementaires.

Toutefois, les marchandises expédiées ou objet de domiciliation bancaire avant la date de la prise de la décision d'interdiction, sont exclues du champ d'application de cette disposition.

Cela permettra de "trouver une solution aux marchandises en souffrance qui sont entreposées au niveau des différentes zones sous-douane, et qui peuvent subir des dégradations et des alté-

rations lors de leur séjour prolongé", selon l'exposé des motifs.

Concernant les marchandises saisies dans le cadre de la lutte contre la contrebande, le PLF 2021 confère explicitement la mission de les affecter à la douane.

Ainsi, la Commission locale de la lutte contre la contrebande ne pourra plus statuer sur la destination à donner aux marchandises après la réintroduction de la transaction en matière de la contrebande.

Le nouveau texte annule, par ailleurs, la possibilité de recourir aux sociétés d'inspection agréées, avant expédition des marchandises pour effectuer le contrôle.

Il relève également la durée de validité des décisions anticipées de six (06) mois à trois (03) ans, conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale des Douanes.

S'agissant des facilitations accordées aux exportateurs, le PLF 2021 prévoit une mesure permettant de libérer la marchandise à l'exportation en cas de litiges susceptibles de naître après souscription de la déclaration en douane, et ce, afin d'éviter les retards dans le traitement des opérations à l'export et des coûts qui peuvent en découler.

Quant aux importations, celles relatives aux collections en kits SKD et CKD seront exemptées de droits de douanes et de TVA lorsqu'elles sont destinées aux activités des établissements relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP), pour la production ou le montage de véhicules.

BANQUE - AGENCES

BNA : ouverture de 9 nouvelles agences digitales dans plusieurs wilayas

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé mercredi dans un communiqué l'ouverture de neuf (09) nouvelles agences digitales dans plusieurs wilayas du pays, ramenant ainsi le nombre des agences digitales de la Banque à dix (10).

Le coup d'envoi des activités de ces nouvelles agences digitales a été donné depuis Constantine par le P-dg de la BNA, Miloud Ferahta, accompagné de hauts cadres de la Banque, a précisé la même source.

Il s'agit de l'agence Ain El Bey "834" dans la wilaya de Constantine, de l'agence principale Bechar "412" dans la wilaya de Bechar, de l'agence principale Ouargla "946" dans la wilaya de Ouargla, de l'agence Ghardaïa "292" dans la wilaya de Ghardaïa, de l'agence Sidi Belabbes "774" dans la wilaya de Sidi Belabbes, de l'agence principale Sétif "704" dans la wilaya de Sétif, de l'agence Béjaïa "356" dans la wilaya de Béjaïa, de l'agence principale Tizi Ouzou "581" dans la wilaya de Tizi Ouzou, ainsi que l'agence Aéroport "612" située dans la wilaya d'Alger, a détaillé le communiqué. Ces agences digitales, en libre-service, sont dotées

d'un espace réservé aux automates (distributeur automatique de billets "DAB" et guichet automatique de banque "GAB") qui permettent d'effectuer différentes opérations bancaires en toute sécurité 24h/24 et 7j/7 via la carte CIB, tels que le retrait et versement d'espèces, la consultation du solde de compte, la consultation de l'historique des dix (10) dernières opérations, la consultation du relevé d'identité bancaire (RIB), la commande de chéquier, la remise de chèque à l'encaissement, le virement de compte à compte, ainsi que les opérations sur livret épargne électronique.

Ces agences offrent, également, à la clientèle un second espace assurant plusieurs services grâce à des tablettes tactiles, la réalisation de simulation de crédit, de financement et d'assurance, l'accès à la plateforme e-paiement, la consultation du site web de la Banque, ainsi que la communication, en live, avec un chargé de clientèle qui répond aux questions et demandes d'orientation de la clientèle par visioconférence, a-t-on expliqué.

"Consciente de l'évolution des besoins



et attentes des citoyens, la BNA choisit l'innovation au cœur de sa stratégie gagnant-gagnant.

Elle se lance dans l'implémentation de nouvelles agences plus modernes, qui s'appuient sur l'utilisation des dernières technologies numériques", a souligné le communiqué, ajoutant que les informations relatives aux agences concernées par l'ouverture de ces nouveaux espaces sont disponibles sur les pages officielles des réseaux sociaux de la BNA.

PÉTROLE

Le Brent à 42,41 dollars à Londres

Les cours du pétrole marquaient une pause mercredi, après une forte baisse lundi en partie rattrapée le lendemain, tandis que plusieurs études montrent une reprise de la demande toujours fragile.

Mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,41 dollars à Londres, en légère baisse de 0,09% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour novembre abandonnait 0,12% à 40,15 dollars. Les deux principaux contrats à terme du pétrole brut continuent de se remettre de la chute de lundi, a constaté Avtar Sandu, analyste. L'analyste considère que les données publiées par le Fonds monétaire international (FMI) la veille, "qui constate que la reprise de la pandémie a été meilleure que prévu", encouragent les cours du brut à se maintenir à flot.

Le FMI table désormais sur une contraction du Produit intérieur brut (PIB) mondial



de 4,4% cette année contre 5,2% estimé en juin. Mais la reprise s'essouffle déjà, a prévenu aussi l'organisation. Et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a prévenu mer-

credi dans son rapport mensuel "qu'une seconde vague de cas de Covid-19 et de nouvelles restrictions de mouvement sont maintenant en train de ralentir la croissance de la

demande" en pétrole. La veille, c'est l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) elle-même qui revoyait à la baisse le niveau de demande pour 2021, reflétant des perspectives de croissance économique plus faible, à la fois pour les pays développés de l'OCDE et les autres.

"Sans une nouvelle diminution de l'offre, l'affaiblissement de la demande pourrait entraîner une augmentation des stocks qui ferait baisser les prix", selon l'analyste Neil Wilson.

A l'occasion d'une conférence du secteur pétrolier mardi, le ministre émirati de l'Énergie Souheil al-Mazrouei a cependant écarté tout changement dans la marche de retour sur le marché, progressif, des barils de l'Opep.

L'AIE s'attend à la reprise de la demande mondiale en 2021

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit un rebond de la demande mondiale du pétrole de 5,5 millions de barils par jour (mb/j) en 2021, pour atteindre au total 97,2 mb/j.

Dans son rapport mensuel, l'AIE a indiqué que la demande mondiale a augmenté de 3,4 millions de barils par jour (mb/j) en juillet sur un mois, avec l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie et les vacances d'été dans l'hémi-

sphère nord qui ont soutenu une progression de l'activité dans les transports. "Toutefois, une seconde vague de cas de Covid-19 et de nouvelles restrictions de mouvement sont maintenant en train de ralentir la croissance de la demande", a-t-elle relevé. S'agissant de l'année 2020, l'agence a précisé que la demande mondiale est estimée à 91,7 mb/j, en chute de 8,4 mb/j par rapport à l'an dernier. Evoquant des incertitudes liées à la pan-

démie, qui font du rééquilibrage du marché une "cible mouvante" pour les producteurs, l'AIE a jugé que les perspectives restent "fragiles" dans le contexte actuel.

"La trajectoire des infections au Covid-19 est fortement orientée à la hausse dans de nombreux pays et les gouvernements resserrent les restrictions de mouvement de leurs citoyens", a-t-elle noté, prévoyant que les cours de l'or noir n'atteindront pas les 50 dollars le baril avant 2023.

MARCHÉS - CHANGES

La livre sous pression, l'euro reste stable face au dollar

La livre sterling restait sous pression mercredi avant un entretien entre Ursula von der Leyen et Boris Johnson sur le Brexit prévu plus tard dans la journée, tandis que l'euro se stabilisait face au dollar.

Vers 09h00 GMT (10h00 à Alger), la monnaie britannique lâchait 0,10% face au dollar à 1,2925 dollar.

L'euro était dans le même temps quasi inchangé face au billet vert, à 1,1740 dollar.

La présidente de la Commission européenne

Ursula von der Leyen doit s'entretenir mercredi en deuxième partie de journée avec le Premier ministre britannique Boris Johnson, alors que les deux parties s'accusent mutuellement de bloquer les négociations commerciales post-Brexit. Cet échange est programmé à un moment critique des négociations, à la veille d'un sommet européen en partie consacré au Brexit et dont Boris Johnson avait fait une date butoir pour qu'un accord soit trouvé. Derek

Halpenny, analyste de MUFG, veut voir dans cette discussion "un signe positif à ce stade des négociations", même si elles rendent la livre, qui a dégringolé la veille face à l'euro et encore plus face au dollar, très sensible.

"La perspective de taux d'intérêt négatifs n'aide pas" la monnaie britannique à retrouver des couleurs, a estimé de son côté Michael Hewson, de CMC Markets.

La Banque d'Angleterre (BoE) avait envoyé lundi une

lettre aux établissements financiers pour connaître leur degré de préparation à la mise en place d'un taux directeur négatif, une hypothèse longuement écartée et finalement évoquée le mois dernier.

Les cambistes guettent par ailleurs le nombre de nouveaux cas de Covid-19, dont l'évolution si elle n'est pas contrôlée a tendance à porter le dollar, considéré comme une valeur refuge, au détriment des autres monnaies dont la livre.

JAPON

La production industrielle d'août révisée en baisse

La production industrielle du Japon en août a été révisée mercredi en baisse, à +1% sur un mois contre une hausse de 1,7% lors d'une première estimation publiée fin septembre, attestant d'une reprise économique poussive dans le contexte de la pandémie. Les expéditions de biens manufacturés ont progressé de 1,5% sur un mois (contre 2,1% lors de la

première estimation) et les stocks ont baissé de 1,3% (contre -1,4%), selon des chiffres du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (Meti). Sur un an, la production industrielle japonaise reste en déclin très marqué (-13,8%).

L'économie japonaise pense toujours ses plaies après un deuxième trimestre catastrophique en raison de la pandémie,

avec une contraction de 7,9% de son produit intérieur brut (PIB) en avril-juin par rapport au début d'année. La Banque du Japon (BoJ) doit réviser fin octobre ses prévisions de croissance et d'inflation pour le pays. L'institution monétaire table pour le moment sur une chute du PIB national comprise entre 4,5% et 5,7% sur l'exercice 2020/21, démarré le 1er avril.

FRANCE

Le FMI prévoit un rebond de 6% du PIB en 2021

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit dans son rapport semestriel sur les perspectives de l'économie mondiale un rebond de 6% du Produit intérieur brut français (PIB) en 2021. L'institution financière, qui évoquait en juin dernier une chute record de 12,5% du PIB français, a estimé qu'il ne devait reculer que de 9,8% en

2020. En revanche, en 2021, la France, qui connaît une recrudescence inquiétante des contaminations, devrait renouer avec une croissance inférieure à la hausse de 7,3% projetée en juin par l'institution de Washington.

En corrigeant fortement sa prévision pour 2020, l'institution de Washington se situe désormais dans la moyenne

des projections pour la France, entre le gouvernement (-10%) et la Banque de France (-8,7%).

Pour 2021, le FMI table sur une croissance inférieure à celle projetée par le gouvernement (+8%) ou la Commission européenne (+7,6%).

La France devrait cependant faire mieux que la zone

euro en 2021 (+5,2%), et moins bien cette année (-8,3%), selon l'institution financière. Dans son rapport semestriel sur les perspectives de l'économie mondiale, le FMI table sur une contraction du PIB mondial de 4,4% cette année, contre 5,2% estimé en juin. Il a une nouvelle fois révisé en baisse le rythme de la reprise attendu l'an prochain (+5,2%).

SINGAPOUR

La baisse du PIB ralentit grâce à un allègement des restrictions

Le PIB de Singapour, frappé de plein fouet par l'épidémie, s'est contracté de 7,0% au troisième trimestre sur un an, à un rythme moindre qu'au trimestre précédent grâce à l'allègement des restrictions, selon des chiffres préliminaires publiés mercredi.

Le centre financier et commercial, dont l'économie fait souvent figure de baromètre des échanges mondiaux, avait plongé en récession au deuxième trimestre, la première dans la cité-Etat depuis une décennie.

En avril-juin, le PIB de Singapour avait reculé de 13,3% sur un an après les mesures de confinement strictes mises en place par le gouvernement pour contenir la propagation du coronavirus. De juillet à septembre, le produit intérieur brut singapourien a limité son recul à 7,0% sur un an, selon les chiffres préliminaires du ministère du Commerce.

Par comparaison avec le deuxième trimestre, le PIB a bondi de 7,9%.

La banque centrale de Singapour a indiqué mercredi qu'elle laisserait sa politique monétaire inchangée pour le moment, jugeant que sa "politique accommodante" était appropriée en attendant la reprise.

Singapour, est comparé à un "canari dans une mine de charbon" car son économie, l'une des plus ouvertes au monde, est souvent la première à montrer des signes de faiblesses en cas de crise ou aux avant-postes pour signaler la reprise de la croissance.

L'épidémie paraît maîtrisée actuellement avec quelques dizaines de nouveaux cas chaque jour au plus depuis septembre.

ALLEMAGNE

Recul du PIB attendu à 5,4% en 2020, plus fort que prévu

L'économie allemande devrait se contracter de 5,4% en 2020, un recul plus fort que les prévisions initiales, en raison d'une reprise ralentie par le maintien de nombreuses restrictions prises pour juguler la pandémie de Covid-19, selon les projections des principaux instituts économiques publiées mercredi.

Lors de leurs prévisions de printemps, publiées en avril, les instituts (DIW, IFO, HW, IWH et RWI) avaient dit s'attendre à une récession de 4,2% sur l'ensemble de l'année.

Ils reviennent également à la baisse le rebond prévu en 2021, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) projetée à 4,7%, contre 5,8% initialement.

Cette actualisation "pessimiste" s'explique par un rythme de reprise "un peu plus faible qu'au printemps", expliquent les instituts dans un communiqué.

"Une bonne partie de la crise du printemps a déjà été compensée, mais le processus de rattrapage restant représente la partie la plus ardue du retour à la normale", observe Stefan Kooths, directeur économique de l'IFO Kiel.

Après avoir été plombée par les mesures de confinement au printemps, l'économie allemande connaît une reprise économique depuis juin. Mais l'aggravation de la situation sanitaire menace de nouveau la première économie de la zone euro.

Les secteurs du tourisme, de l'événementiel ou le transport aérien "souffriront longtemps de la pandémie", ajoute M. Kooths, précisant que les instituts ne s'attendent pas à une levée des restrictions avant "la moitié de l'été prochain".

L'économie allemande devrait retrouver son rythme d'avant crise "fin 2022", ajoute encore le communiqué. Le gouvernement avait quant à lui déjà établi, en septembre, ses prévisions sur une chute de 5,8% du PIB en 2020.

Selon les médias allemands, le ministère de l'Économie devrait décider mercredi de prolonger jusqu'en juin 2021 la plupart des mesures d'aides sectorielles prises au plus fort de la crise du nouveau coronavirus, dans ce pays qui a jusqu'ici mieux résisté que ses voisins à la pandémie.

CRIMINALITÉ

Oran: arrestation d'une bande de quartier composée de 16 personnes

Les services de police d'Oran ont réussi, en un temps record, à arrêter une bande composée de 16 personnes impliquées dans une affaire de création d'une association de malfaiteurs activant dans les quartiers avec port et détention d'armes blanches prohibées utilisées dans les agressions et des "batailles rangées", a-t-on appris, mercredi, de ce corps de sécurité.

Dans le cadre de l'exécution des décisions des autorités supérieures du pays, concernant la lutte contre la criminalité, notamment celle liée à la guerre des gangs, la Brigade de Recherches et d'intervention rapide de la police judiciaire d'Oran en coordination avec les éléments de la 24^{ème} sûreté urbaine ont réussi, en un temps record, à mettre fin aux agissements criminels d'une bande composée de 16 personnes âgées entre 19 et 43 ans, des repris de justice notoires, dont deux faisant l'objet de mandats d'arrêt", a-t-on indiqué de même source.

L'opération de police a été enclenchée, suite à une bataille rangée à l'aide d'armes blanches ayant éclaté entre deux bandes rivales, précise la même source, ajoutant que l'intervention des policiers a réussi à mettre fin à cette bagarre générale.

Les investigations lancées, ensuite, ont permis aux enquêteurs de déterminer les identités de tous les membres des deux bandes rivales et de procéder à l'arrestation des mis en cause et à la perquisition de leurs domiciles, après autorisation du procureur de la République près le tribunal d'Oran, indique-t-on.

Outre l'arrestation des 16 individus, les policiers ont saisi une grande quantité d'armes blanches de différentes dimensions, dont des poignards et d'épées, un fusil harpon, des assiettes de paraboles faisant office de boucliers, des objets pyrotechniques de gros calibres, appelés "chamarikh", ainsi que deux chiens dangereux qui servaient aux agressions, ajoute la même source.

Ces mis en cause seront présentés, incessamment, devant la justice après les procédures d'usage.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 37 morts et 1.297 blessés en une semaine

Au total, 37 personnes ont trouvé la mort et 1.297 autres ont été blessées dans 1.330 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 4 au 10 octobre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public mercredi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Souk Ahras avec 5 personnes décédées et 18 autres blessées, précise la même.

Les éléments de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 1.291 incendies urbains, industriels et autres, et à l'exécution de 3.854 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (CovId-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 265 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique.

Ils ont effectué aussi 366 opérations de désinfection générale à travers tout le pays, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

La DGPC a mobilisé pour les deux opérations 1.089 agents, tous grades confondus, 197 ambulances et 147 engins d'incendie, conclut le communiqué.

ENERGIE - RÉSEAUX

Constantine : recrudescence des cas d'agressions sur le réseau souterrain de gaz naturel (Sonelgaz)

Une recrudescence des cas d'agressions sur le réseau souterrain du gaz naturel a été enregistrée par les services de la société de concession de l'électricité et du gaz de Constantine, a-t-on appris mardi de la responsable de la communication de cette entreprise Ouahiba Takhrist.

Selon un bilan établi entre les mois de janvier et de septembre derniers, 252 atteintes au réseau de distribution du gaz naturel ont été recensées contre 200 agressions signalées durant la même période de l'année précédente", a indiqué à l'APS Mme Ouahiba Takhrist. "La hausse du nombre d'atteintes aux ouvrages souterrains, estimée à plus de 25%, occasionne chaque fois des détériorations au niveau du réseau de distribution du gaz naturel et engendre des perturbations dans l'approvisionnement des abonnés par cette énergie, outre le risque d'explosion ou de dégâts humains et matériels conséquents", a relevé la même responsable. Le plus grand nombre d'agressions sur le réseau de distribution de gaz naturel, a détaillé Mme Takhrist, a été recensé au district d'El Khroub, dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli notamment, où les entreprises de constructions et des tierces personnes ont été à

l'origine de 129 atteintes au réseau de gaz naturel, suivie des districts de Constantine avec 64 atteintes et de Didouche Mourad avec 59 atteintes. Par ailleurs, le nombre d'agressions sur les ouvrages du réseau d'électricité, enregistré durant la même période dans la wilaya de Constantine, a connu une baisse remarquable, soit 59 atteintes contre 90 recensées durant l'année précédente, a relevé la responsable de la communication de la société de concession de l'électricité et du gaz de Constantine. Des campagnes de sensibilisation ont été menées par cette société pour sensibiliser les chefs d'entreprises à la nécessité de prendre en compte les réseaux de distribution d'électricité et du gaz naturel, ainsi qu'aux dangers de procéder aux travaux de réalisation sans demander l'assistance des équipes techniques de la Sonelgaz. Le rétablissement des pannes provoquées par ces agressions a nécessité la mobilisation d'enveloppes financières "importantes", ce qui a entravé l'avancement du programme de l'entreprise dans la réalisation de nouveaux raccordements et l'extension des réseaux de distribution, ainsi que l'amélioration de la qualité des prestations fournies, a signalé la même source.

FORMATION - INNOVATION

"Commercialiser les innovations des jeunes du secteur de la formation professionnelle" (ministre)

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha a insisté, mardi à Tiaret, sur davantage d'efforts pour commercialiser les innovations des jeunes du secteur, dans le cadre de l'action participative avec le Gouvernement.

Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya, la ministre s'est enquis d'innovations de stagiaires du secteur de la formation professionnelle à Tiaret dont celle de création d'une chaîne de recyclage de produits en plastique.

"Nous mettrons tout en œuvre pour commercialiser les innovations des jeunes algériens du secteur de la formation professionnelle", a-t-elle affirmé, valorisant les capacités et énergies dont disposent des jeunes au niveau du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Tiaret.

Mme Benfriha a aussi souligné qu'elle œuvrera dans un cadre de collaboration avec le staff gouvernemental pour accompagner et aider ces jeunes à concrétiser leurs projets innovants.

La ministre a indiqué à la presse que la formation professionnelle est en adéquation avec tous les secteurs surtout ceux à dimension économique par l'action participative pour permettre aux établissements de formation professionnelle de jouer leur rôle fondamental de qualification pour rendre les jeunes aptes à contribuer à la promotion et au développement de l'économie nationale.

"Le secteur de la formation professionnelle s'adaptera à la dynamique écono-



mique. Plusieurs lois et décrets exécutifs ont été publiés dernièrement pour soutenir l'apprentissage et l'encourager à acquérir des connaissances qui allient entre le théorique et la pratique en veru de conventions avec des entreprises économiques et à travers l'ouverture du champ de recrutement", a-t-elle soutenu.

Abordant les nouveaux acquis accordés au secteur dans le projet de révision de la Constitution, la ministre a insisté sur la nécessité de réussir le rendez-vous référendaire. Donnant le coup d'envoi de la formation d'enseignants en modules d'entrepreneuriat et de protection du consommateur à l'Institut national spécialisé de forma-

tion professionnelle "Kada Belkacem" de Tiaret, la ministre a invité les jeunes stagiaires à bénéficier des services de l'accompagnement pour développer leurs capacités et concrétiser leurs projets et a exhorté les enseignants à déployer davantage d'efforts pour les aider.

Par ailleurs, Hoyem Benfriha a déclaré que le projet du baccalauréat professionnel est toujours d'actualité, expliquant que son retard est dû à la situation sanitaire et qu'il est question de réunir toutes les conditions pour garantir la réussite de ce projet.

"La rentrée professionnelle aura lieu à la mi novembre prochain", a rappelé la ministre, insistant sur le respect du protocole sanitaire

de prévention contre la pandémie du coronavirus retenu par les spécialistes et qui sera mis en application dès la semaine prochaine.

Les établissements de formation ont lancé des actions de désinfection, établi des programmes d'enseignements et fixé les effectifs de stagiaires, a-t-on fait savoir à cette occasion.

"La nouveauté de formation cette année sera le lancement à partir de la première semaine d'actions d'encadrement et de formation d'équipes sportives et artistiques du secteur, à l'instar des secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour détecter de jeunes talents", a annoncé la ministre.

La ministre a présidé à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle "Kada Belkacem" de Tiaret la cérémonie de signature de conventions entre deux entreprises privées et l'entreprise nationale de plomberie en vue d'échange d'expérience et garantir la formation des stagiaires.

Elle a procédé aussi à l'inauguration du stade de football de cet établissement, inspecté le projet de réhabilitation du centre de formation professionnelle de Rahouia et a suivi un exposé sur la situation du secteur dans la wilaya.

JUSTICE

Procès en appel d'Ali Haddad : audition d'anciens responsables et de membres de la famille du principal accusé

Le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad s'est poursuivi, mardi après-midi à la Cour d'Alger, pour le troisième jour consécutif, par l'audition d'anciens responsables et de membres de la famille du principal accusé, en attendant sa reprise mercredi matin. Interrogé

par le juge, l'ancien ministre de l'Industrie Mahdjoub Bedda a déclaré que le ministère de l'Industrie avait «octroyé des avantages à ce groupe avant sa nomination à la tête du secteur», reconnaissant, toutefois, «avoir signé un document technique, en application des décisions administratives». Cependant, il a nié avoir octroyé «des indus privilégiés» au groupe de Ali Haddad pendant les deux mois de son mandat ministériel. L'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelkader Kadi a nié lui aussi avoir accordé «des indus privilégiés» au groupe en question, soulignant qu'il s'en tenait «aux instructions du Premier ministre». Lors de son audition, l'ancien wali d'El Bayadh, Abdallah Benmansour a souligné que le groupe Haddad a bénéficié d'une terre agricole de 50.000 ha «dans le cadre de la loi et du programme du gouvernement visant à développer» la wilaya d'El Bayadh. Il a ajouté que sa responsabilité n'était pas engagée dans ce dossier, d'autant que «l'approbation du projet agricole du groupe» est intervenue après l'examen de 162 autres dossiers par la commission d'investissement de la wilaya, présidée par le secrétaire général de wilaya, laquelle donne son accord préliminaire avant la soumission des dossiers à l'Office national des terres agricoles (ONTA). «Ce dernier peut donner son aval sans recourir au wali ou à la commission de wilaya», a-t-il ajouté. Pour sa part, l'ex wali de Annaba Salamani Mohamed avait affirmé que le groupe

Haddad "a obtenu les décisions d'attribution avant sa nomination à la tête de la wilaya de Annaba", niant ainsi l'octroi, au groupe, d'innus avantages pour l'exploitation d'un foncier agricole, transféré en foncier industriel au profit du groupe". De son côté, Sofiane Haddad (neveu de Ali Haddad), a affirmé qu'il "ne connaît aucun des responsables accusés" dans cette affaire, ajoutant qu'il percevait un salaire mensuel de 200.000 da au sein du groupe. Amar Haddad a rejeté, à son tour, toute "relation avec l'affaire" d'autant qu'il occupait le poste de "mécanicien chef d'atelier de maintenance", ajoutant que "la gestion financière et administrative du groupe relevait des tâches de son frère Ali (accusé principal). Il a révélé en outre qu'il possédait "une villa à Saïd Hamdine (Alger) et deux comptes bancaires". Pour rappel, l'audience du matin de ce procès en appel ouvert dimanche dernier, a vu l'audition des anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Amar Ghoul et Boudjemaa Talaï. L'ancien chef du FCE Ali Haddad avait été condamné, en première instance, juillet dernier, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars, avec confiscation de tous ses biens.

Il est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, dont obtention de privilèges immobiliers et bancaires, et de marchés publics en violation de la législation en vigueur.

FAMINE - ALIMENTATION

L'aide financière n'arrive plus (Oxfam)

L'aide financière promise par les Etats bailleurs pour financer une aide nutritionnelle aux pays les plus pauvres touchés par l'insécurité alimentaire, voire menacés de famine, n'arrive pas à l'ONU, alerte l'ONG Oxfam dans un rapport mardi.

La réponse de la communauté internationale à l'insécurité alimentaire mondiale est "dangereusement insuffisante", estime Oxfam dans un rapport publié quelques jours après l'attribution du prix Nobel de la Paix au Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU.

Le manque ou l'absence de financements pour lutter contre la faim touche plus particulièrement sept pays: Afghanistan, Somalie, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Nigeria (Nord), Soudan du sud, et Yémen, indique l'ONG dans son rapport intitulé "plus tard sera trop tard".

A ce jour, les bailleurs ont versé seulement 28% des 10,19 milliards de dollars demandés en mars par l'ONU pour lutter contre les effets négatifs de la crise épidémique du Covid-19, soit 2,85 milliards de dollars. Dans cinq de ces sept pays



les plus exposés à la faim, les bailleurs n'ont versé aucun fonds pour la sécurité alimentaire liée à la pandémie, dénonce Oxfam.

Or, entre janvier et septembre 2020, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire

aiguë a presque triplé au Burkina Faso, passant de 1,2 à 3,3 millions de personnes, souligne par exemple l'ONG.

Alors que l'ONU communique sur les quelque 690 millions de personnes -soit une sur 11- qui

souffraient de sous-alimentation chronique dans le monde en 2019, Oxfam se concentre sur plus de 55 millions de personnes "au bord de la famine" dans les sept pays les plus touchés.

"Aujourd'hui, le monde est de nouveau confronté à une crise humanitaire que l'aide humanitaire ne peut résoudre seule", prévient Oxfam, en appelant les Etats à "fournir immédiatement des niveaux adéquats de financement (en espèces ou en nature)" et à "rompre les liens entre conflit et faim" en autorisant notamment "un accès humanitaire sans entrave".

Oxfam appelle aussi les Etats à "investir dans des systèmes alimentaires résilients et équitables", et à "renforcer les investissements dans la production alimentaire agro-écologique pour garantir un revenu décent aux producteurs".

PHILIPPINES 4,8 millions de salariés du secteur touristique impactés par la pandémie

Au moins 4,8 millions d'employés de l'industrie touristique aux Philippines ont été affectés par les conséquences de la pandémie de nouveau coronavirus, a annoncé mercredi le ministre du Tourisme, Bernadette Romulo-Puyat.

Elle a précisé lors d'une conférence de presse en ligne que l'interdiction des vols de touristes internationaux avait provoqué une chute de 77% sur un an des recettes touristiques, précisant que ce secteur employait 5,7 millions de personnes en 2019.

"A ce jour, 4,8 millions d'employés ont été affectés, que ce soit en perdant leur emploi ou en subissant une baisse de salaire", a-t-elle ajouté.

Les Philippines avaient enregistré en 2019 un record avec 8,26 millions d'arrivées de touristes internationaux (contre 5,36 millions en 2015) et 110 millions d'arrivées de touristes domestiques.

L'an passé, ce secteur a contribué à hauteur de 12,7% du PIB, d'après l'agence nationale de statistique PSA.

Si l'archipel a lentement commencé à rouvrir ses portes aux voyages domestiques, la ministre a plaidé pour une plus grande réouverture.

"Il nous faut relancer le tourisme. Tant d'emplois ont été perdus et nous avons besoin de retrouver ces emplois", a-t-elle souligné.

Le 1er octobre dernier, les autorités ont rouvert la célèbre station balnéaire de Boracay (centre).

A ce jour, les Philippines ont enregistré 344.713 cas d'infection au nouveau coronavirus, dont 6.372 décès.

LIBAN

"Hausse significative" de l'émigration clandestine (Save the Children)

Des centaines de personnes au Liban ont tenté ces derniers mois la périlleuse traversée en Méditerranée pour rejoindre Chypre, sur fond d'une crise économique ayant plongé 650.000 enfants supplémentaires dans la pauvreté, a prévenu mercredi l'ONG Save the Children. Entre juillet et septembre, l'ONG a recensé 21 traversées maritimes contre seulement 17 sur l'ensemble de l'année 2019.

Ce phénomène, catalysé par une crise économique inédite et une paupérisation de la population, a connu une "hausse significative" en septembre. Durant ce mois, "230 personnes voyageant à bord de cinq bateaux ont été renvoyés au Liban après avoir tenté la traversée en

mer pour Chypre", indique l'organisation britannique. Ces voyages, souvent à bord de barques de fortune, ont déjà coûté la vie à plusieurs personnes dont des enfants, ajoute Save the Children qui a recueilli plusieurs témoignages de rescapés. "Nous avons commencé à compter les jours jusqu'à notre mort, tout en buvant de l'eau de mer", raconte un adolescent cité par l'ONG. "Des enfants ont vu leur mère mourir, tandis que des parents ont dû attacher les dépouilles de leurs enfants sur les flancs du bateau, pour éviter de les perdre en mer", déplore Save the Children. Un Syrien de 12 ans a vu sa mère mourir le huitième et dernier jour d'une traversée avortée. "Nous avons navigué

pendant environ 20 heures avant d'être à court de carburant.

Puis (ils) nous ont dit qu'on était perdus", a-t-il affirmé.

La flambée des prix, l'effondrement de la monnaie nationale et la pénurie de produits de base ont "détruit les moyens de subsistance" de la population au Liban, déplore l'ONG.

Selon Save the Children, "650.000 enfants libanais supplémentaires auraient plongé dans la pauvreté au cours des six derniers mois". L'organisation a appelé le gouvernement libanais à accorder la priorité aux familles vulnérables et les autorités chypriotes à offrir l'asile et la protection aux migrants.

CHINE

2 morts et quatre disparus dans le chavirement d'un bateau dans le sud

Deux personnes sont mortes et quatre autres membres d'équipages sont portés disparus, après qu'un navire transportant du sable à chaviré dans les eaux du sud de la Chine sous l'effet du typhon Nangka, ont indiqué mercredi les autorités maritimes. Le bateau, avec 10 personnes à bord, a chaviré mardi vers 20h00 dans le détroit de Qiongzhou, alors qu'il se dirigeait vers la ville de Guangzhou, selon le Centre de sauvetage

en mer de Sansha à Haikou, capitale de la province de Hainan. Les sauveteurs ont retrouvé six membres d'équipage. La mort de deux d'entre eux a par la suite été confirmée. Les opérations de sauvetage se poursuivent pour retrouver les disparus. Le typhon Nangka, le 16e de l'année, a touché terre mardi vers 19h20 dans la ville de Qionghai, à Hainan, avec des vents atteignant 90 km/h près de son centre.

INDE

12 morts dans des inondations dans le sud du pays

Au moins 12 personnes ont péri à la suite de fortes pluies qui se sont abattues, mardi soir, sur plusieurs régions de l'Etat indien de Telangana (sud), ont rapporté des médias.

Selon les autorités locales, dix personnes, dont trois enfants, ont été tuées et quatre autres grièvement blessées, dans l'effondrement d'une toiture en raison des pluies torrentielles dans la vieille ville d'Hyderabad.

Dans un autre incident, une femme et sa fille sont décédées après que le toit de leur maison s'est effondré mardi soir dans la région d'Ibrahimpatnam en raison de fortes pluies. Hyderabad, capitale de l'Etat, a reçu, selon un bulletin de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes, des pluies de plus de 280 mm au cours des dernières 24 heures.

Le lac Hussain Sagar, situé au milieu de la ville, a franchi le niveau du remplissage et a commencé à déborder sur les routes de la ville.

Les égouts étant généralement saturés, l'eau s'accumule dans les parties basses. Les autorités ont déclaré que les deux journées de mercredi et jeudi seraient chômées et ont appelé les habitants à rester chez eux.

Les effondrements de bâtiments et de structure est mal construits ou mal entretenus sont fréquents en période de mousson, qui dure de juin à septembre ou octobre en Inde.

APS

TURQUIE

L'alcool frelaté fait 44 morts en une semaine

Au moins 44 personnes sont mortes depuis la semaine dernière après avoir consommé de l'alcool frelaté en Turquie, où la production clandestine s'est développée avec l'explosion des taxes sur les boissons alcoolisées, ont rapporté, mardi, les médias turcs. Selon la chaîne de télévision étatique TRT, 44 personnes sont mortes depuis vendredi dans huit provinces turques, dont Istanbul, et plus de 30 malades étaient hospitalisés.

Plusieurs personnes sont mortes après avoir ingéré une mixture contenant des produits ménagers, a indiqué mardi la police, ajoutant que 58 personnes soupçonnées de fabriquer de l'alcool de contrebande avaient été arrêtées. Les médias turcs ont rapporté ces derniers jours plusieurs cas de personnes intoxiquées après avoir bu de l'alcool artisanal, une pratique qui s'est répandue ces dernières années avec l'augmentation continue des taxes sur l'alcool.

KENYA

12.000 hectares de richesse naturelle perdus annuellement à cause de la déforestation

Le Kenya continue de perdre chaque année 12.000 hectares de sa richesse naturelle à cause de la déforestation, ont rapporté mercredi des médias locaux.

Selon le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Forêts, Chris Kiptoo, le Kenya est confronté à la déperdition d'environ 12.000 hectares de forêts chaque année à cause de la déforestation, une situation qui a pour conséquence, a-t-il ajouté, la diminution rapide de 12 % de la superficie des terres initialement couverts par les forêts. Pour remédier à cette situation, le Kenya s'est fixé un objectif national de 10 % de couvert forestier dans le cadre de la Vision 2030, la stratégie nationale de réponse aux changements climatiques et la Contribution déterminée au niveau national. "Un certain nombre d'interventions sont en place pour atteindre le couvert forestier de 10 %, dont la stratégie nationale sur le couvert forestier qui ambitionne la plantation de 1,8 milliard d'arbres d'ici 2022 pour atteindre le couvert arboré visé. En outre, la stratégie garantira la conservation des ressources naturel les pour la protection de l'environnement et une croissance économique accrue", a expliqué M. Kiptoo. Il a ajouté que la stratégie nationale de

couverture arborée à 10% est alignée sur le programme forestier national, qui est un cadre intersectoriel qui prévoit une large participation institutionnelle et multipartite. Le responsable a précisé, dans ce cadre, que le gouvernement s'est engagé à restaurer 5,1 millions d'hectares de paysages dégradés en tant que contribution à l'Initiative des paysages forestiers d'Afrique (AFR100), une réduction de 50 % des gaz à effet de serre du secteur forestier d'ici 2030 dans le cadre de sa contribution déterminée au niveau national (CDN) au changement climatique, et parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici 2030 en tant qu'engagement envers la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD).

Grâce à l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Kenya a également renforcé les cadres politiques et réglementaires pour assurer la réactivité face aux problèmes et besoins émergents aux niveaux national et infranational.

Le représentant résident du PNUD au Kenya, M. Walid Badawi, a souligné, dans ce cadre, que "le moyen le plus sûr pour lutter contre le changement climatique est le reboisement".

S A N T É - A L G É R I E

VIH SIDA

L'Algérie incluse dans la licence médicaments à base de Dolutégravir

L'Algérie a officiellement été ajoutée lundi dans la licence sur les médicaments à base de Dolutégravir (DTG), destinés au traitement du VIH Sida de l'adulte, a annoncé le représentant de l'Onusida à Alger, Adel Zeddani, relevant "l'efficacité" thérapeutique de cette molécule ainsi que son impact "économique" positif pour le pays.

L'annonce a été faite lors d'une rencontre tenue au siège de l'Onusida en Algérie, en présence du représentant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamel Fourar, du Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies en Algérie, Eric Overvest, ainsi que du président de l'association AIDS Algérie, Othmane Bourouba.

Ont été associés à la rencontre par visioconférence les représentants de l'entreprise pharmaceutique internationale spécialisée dans le développement du traitement du VIH Sida "ViiV Healthcare", de l'organisation internationale de santé publique "Medicines Patent Pool" (MPP), du corps médical et d'associations de malades algériens.

L'Algérie rejoint ainsi la liste des 94 pays à "faibles revenus et intermédiaires" inclus dans la licence conclue entre MPP et ViiV Health pour la fabrication de médicaments abordables et de qualité" au profit des personnes vivant avec le VIH Sida (PVVIH), dont le nombre était de l'ordre de 22.000 en Algérie fin 2019, dont 9500 femmes et plus de 800 enfants de moins de 15 ans.

Tout en se félicitant de cette nouvelle, le Directeur général de la Prévention et de la Promotion de la Santé au ministère, Dr Djamel Fourar, a expliqué que "l'inclusion de l'Algérie dans cette licence permettra de "réduire" la facture des traitements antirétroviraux (ARV) de 20 % ainsi que "l'harmonisation des directives thérapeutiques" pour la majorité de la population atteinte, à base de DTG comme "traitement de première intention".

Il fera savoir, à ce propos, que la disponibilité de la molécule en Algérie se fera dans les mois suivants et "en fonction des délais de son enregistrement" auprès de son département ministériel, avant de "réaffirmer la volonté de l'Algérie de s'atteler davantage à réunir les moyens possibles pour renverser le processus de propagation de l'épidémie du Sida, afin d'y mettre fin d'ici à 2030".

Cette volonté, a-t-il ajouté, s'est traduite par une "mobilisation totale du Gouvernement et de l'ensemble des intervenants dans un cadre multisectoriel", notant le maintien du recours à un financement conséquent à hauteur de 95 % du budget de l'Etat afin d'assurer "la gratuité" des soins, y compris le dépistage et le traitement ARV pour tous.

Une riposte qui a permis, selon l'intervenant, à l'Algérie de figurer parmi les pays "à épidémie peu active", avec une prévalence de la maladie à hauteur seulement de -0,1 % de la population globale, laquelle est néanmoins "concentrée chez les couches exposées et vulnérables au risque".

C'est pourquoi, poursuit Dr Fourar, la prévention et la lutte contre le Sida demeurent "une priorité" du Plan d'action du Gouvernement, rappelant les axes politiques et réglementaires mis en œuvre dans ce sens, tout en insistant sur "l'impératif d'assurer la pérennité de ces acquis", à travers notamment le développement du suivi de la résistance aux ARV.

De son côté, M. Overvest a relevé "les résultats encourageants" de la prise en charge de la maladie en Algérie et ce, "grâce à l'engagement politique et financier" de l'Etat ainsi qu'aux "efforts" de tous les acteurs et partenaires, estimant que le "défi" à relever consiste en "l'accès au traitement ARV à tous ainsi que la suppression durable de la charge virale chez les personnes sous traitement". Il a fait, à cet effet, état de "l'implication" des différentes Agences onusiennes pour "appuyer la riposte nationale", sur le plan technique notamment et ce, dans le cadre de "la coopération stratégique" entre le Gouvernement algérien et les Nations-Unies pour la période 2016-2020. Le Dolutégravir (DTG) est "un inhibiteur utilisé en combinaison avec d'autres ARV pour la prise en charge de l'infection du VIH et présente l'avantage d'être très efficace en neutralisant très vite le virus.

Très peu dosé, il présente peu d'effets secondaires. La licence de ViiV autorise la vente de versions génériques à une liste de 112 pays. En 2016, l'ensemble du continent africain s'en est procuré, excepté l'Algérie compte tenu de son niveau de revenu (intermédiaire tranche supérieure)", précise Onusida Algérie. Les représentants des associations des malades atteints du VIH Sida se sont, pour leur part, réjouis de cette annonce, la qualifiant de "très bonne nouvelle".

185 nouveaux cas, 111 guérisons et 9 décès

Cent quatre vingt-cinq (185) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 111 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 53 584 dont 185 nouveaux cas, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1827 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37603, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 21 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 6 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 35 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

**SANTÉ - GESTION - RATIONALISATION****"Nécessité de rationaliser la gestion des prestations et soins prodigués aux malades" (Ministre)**

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a appelé, mardi, à la nécessité d'examiner les moyens à même de rationaliser la gestion des prestations prodigués aux malades dans le cadre des efforts de l'Etat visant à assurer des soins de qualité aux malades.

Lors d'une réunion qu'il a présidée au siège du ministère, en présence du ministre délégué chargé de la réforme hospitalière, Smaïl Mesbah, et nombre de directeurs centraux concernés, M. Benbouzid a insisté sur l'importance d'élaborer, sans délai, une feuille de route et de désigner un groupe de travail constitué de parties agissantes dans le secteur qui



se verra assigner la mission de relancer un système de gestion moderne fondé sur de "nouvelles" bases "modernes et coordonnées", dans le cadre des objectifs visant à promouvoir le système national de santé, selon un communi-

qué du ministère. Le ministre a souligné, dans ce sens, que le système de conventionnement algérien a été créé dans les années 1990 à la faveur de travaux préparatoires.

Cependant, sa révision est devenue un impératif,

suite au retard accusé lors de la phase d'élaboration et d'adoption des projets de textes réglementaires proposés, et ce afin de parvenir à un système conforme aux normes de conventionnement en termes de coûts et d'activités et garantissant aux malades la meilleure prise en charge possible.

Il a affirmé, en outre, que ce système "permettra sans doute de définir les rôles et prérogatives des différents acteurs et intervenants du secteur de la Santé, d'améliorer l'organisation et la gestion des établissements sanitaires, et d'évaluer méthodiquement les activités et les coûts, en sus de rationaliser les dépenses afin de "préserver la gratuité des soins".

CANCER**Oran : le cancer du sein représente 8% des nouveaux cas de cancers (bilan 2019)**

Le cancer du sein reste toujours en tête des cancers diagnostiqués dans la wilaya d'Oran, a indiqué le chargé de communication de la direction locale de la santé et de la population (DSP), Youcef Boukhari, estimant que le bilan 2019 fait état d'un taux de 8% de nouveaux cas atteints de ce type de tumeurs.

Sur les 5.333 nouveaux cas de cancer enregistrés en 2019 à Oran, 439 sont des cancers du sein, soit un taux de 8%, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la DSP à l'occasion de la manifestation "octobre rose." Ce taux "reste important", notamment que le cancer du

sein est toujours en tête de liste des cancers qui touchent la femme, a souligné Youcef Boukhari, rappelant que la sensibilisation des femmes au niveau des établissements de santé demeure une priorité. A l'occasion de la manifestation "octobre rose" durant laquelle des activités de sensibilisation sont animées, des campagnes sont menées dans les différents établissements de santé et une ambulance sillonnera les régions dites "d'ombre" pour dépister les femmes et leur enseigner les gestes d'autopalpation. Le Pr. Ahmed Fouatif, chef de service d'épidémiologie et de

médecine préventive au CHU d'Oran, également responsable du registre du cancer de la région ouest, a affirmé que le cancer du sein est en "progression continue." "L'autopalpation ne peut pas diminuer le cancer, elle ne fait qu'aider à le découvrir à temps", a-t-il expliqué.

Le cancer, d'une manière générale, demeure une maladie qui n'a pas encore livré tous ses secrets et la prévention dépend de plusieurs paramètres, comme l'alimentation, l'hygiène de vie et l'activité physique, ont indiqué les spécialistes.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

La pandémie fait plus de 1.087.000 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.087.513 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 38.221.850 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 26.407.800 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de mardi, 5.280 nouveaux décès et 336.591 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 730 nouveaux morts, les Etats-Unis (718) et le Mexique (475). Les Etats-



Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 215.914 décès pour 7.859.320 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 3.424.593 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les

pays les plus touchés sont le Brésil avec 150.998 morts et 5.113.628 cas, l'Inde avec 110.586 morts (7.239.389 cas), le Mexique avec 84.420 morts (825.340 cas), et le Royaume-Uni avec 43.018 morts (634.920 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le

Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 101 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (88), la Bolivie (72), le Brésil (71).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.611 cas (20 nouveaux entre mardi et mercredi), dont 4.634 décès et 80.729 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisait mercredi à 11h00 GMT 371.934 décès pour 10.193.864 cas, l'Europe 244.482 décès (6.771.324 cas), les Etats-Unis et le Canada 225.559 décès (8.044.651 cas), l'Asie 154.827 décès (9.352.817 cas), le Moyen-Orient 51.143 décès (2.231.721 cas), l'Afrique 38.572 décès (1.594.704 cas), et l'Océanie 996 décès (32.776 cas).

IRLANDE DU NORD

De fortes restrictions pour un mois

L'Irlande du Nord a décidé d'instaurer pour quatre semaines les restrictions les plus contraignantes en l'état au Royaume-Uni face à la résurgence du nouveau coronavirus, comprenant fermeture des pubs et restaurants et extension des vacances scolaires à deux semaines.

Ces mesures, qui entrent en vigueur vendredi, ont été annoncées mercredi, au moment où la pression s'accroît sur le Premier ministre Boris Johnson pour prendre des mesures similaires en Angleterre pour tenter de briser la deuxième vague de l'épidémie. La pro-

vince fait face à "une augmentation très inquiétante du nombre de cas et des hospitalisations", a déclaré devant le Parlement local de Stormont la Première ministre nord-irlandaise Arlene Foster. "Nous sommes déterminés" à ce que ces mesures soient "limitées dans le temps", a-t-elle souligné. Dans la restauration, livraisons et vente à emporter seront néanmoins possibles jusqu'à 23h00. Les rassemblements de plus de 15 personnes, hormis les événements sportifs autorisés, seront interdits. Le télétravail devra être mis en oeuvre sauf quand c'est impossible et il est

demandé aux universités de donner autant que possible des cours en ligne.

Il convient de réduire la transmission sans quoi "nous serons dans une situation très difficile très bientôt", avertit Arlene Foster, consciente que ces mesures sont "difficiles et inquiétantes pour beaucoup de gens".

Dans tout le Royaume-Uni, le nouveau coronavirus a fait plus de 43.000 morts, largement plus que dans n'importe quel pays d'Europe, et contaminé au moins 635.000 personnes, dont plus de 17.000 enregistrés mardi.

FRANCE

25.000 volontaires inscrits pour tester des vaccins anti-Covid

Quelque 25.000 volontaires se sont inscrits sur une plateforme en ligne, mise en place par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), pour tester de potentiels vaccins anti-Covid, rapportent mercredi des médias.

Ces essais cliniques serviront à démontrer la "capacité à protéger de l'infection" d'une trentaine de candidats vaccins qui sont au stade des évaluations cliniques dont certains en phase 3.

"Nous allons toutefois continuer à mobiliser les volontaires qui le souhaitent afin d'être en mesure de recruter dans les essais à venir les personnes cibles", souligne Odile Launay, infectiologue à l'hôpital Cochin (AP-HP) à Paris et coordinatrice de Covirevac, citée dans un communiqué de l'Inserm, relayé par les médias.

Les volontaires devront s'inscrire sur le site covirevac.fr, qui permettra aux chercheurs de sélectionner les candidats selon les besoins des essais envisagés.

Pilotée par l'Inserm, cette plateforme fédère 24 centres d'investigation clinique au sein de CHU partout en France, en lien étroit avec le

Collège national des généralistes enseignants.

Actuellement, deux essais cliniques portant sur des vaccins sont en cours en France: un essai de phase 1 pour un vaccin développé par l'Institut Pasteur en collaboration avec la CEPI, Themis et MSD a débuté à l'hôpital Cochin (AP-HP) à Paris chez des sujets en bonne santé, ainsi qu'un essai sur la contribution du vaccin BCG au renforcement de l'immunité générale et à la protection contre la Covid-19 chez les personnels de santé, coordonné par l'AP-HP.

Les essais cliniques de grande ampleur envisagés en France sont de deux types.

D'une part, des essais de phase 2, visant à étudier finement la capacité des vaccins à produire une réponse immunitaire (immunogénicité) sur des personnes âgées, dont le système immunitaire est généralement affaibli alors même qu'elles sont les plus à risque de développer des formes graves de la maladie.

D'autre part, des essais de phase 3 pour étudier l'efficacité et la sécurité à grande échelle des candidats vaccins prometteurs, en fonction de

l'intensité de la circulation du virus en France dans les prochains mois, sont également prévus, rappelle le communiqué, ajoutant que ces essais cliniques pourraient démarrer entre octobre et la fin de l'année, selon l'évolution de l'épidémie et des discussions en cours avec les industriels.

Outre le suivi et la surveillance des volontaires pendant les essais, un dispositif spécifique de surveillance des participants sera mis en place par la plateforme à la fin des essais, en lien avec les médecins généralistes et l'ANSM.

Cette surveillance permettra ainsi de suivre la sécurité des vaccins à long terme, explique l'Institut.

La France enregistre depuis plusieurs semaines une recrudescence inquiétante des contaminations au nouveau coronavirus tout particulièrement parmi les jeunes.

Ce mercredi soir, le président Emmanuel Macron, qui avait présidé mardi un conseil de défense consacré à la situation épidémiologique dans le pays, devrait annoncer lors d'une intervention télévisée de nouvelles mesures restrictives pour

freiner la propagation de l'épidémie, alors que la situation sanitaire de cesse de se dégrader avec désormais 9 métropoles placées "zone d'alerte maximale" en raison d'une circulation très active du virus.

ALLEMAGNE

Merkel veut durcir les restrictions face à la hausse des infections

La chancelière allemande Angela Merkel veut imposer de nouvelles restrictions en Allemagne, dont une obligation élargie du port du masque, face à la hausse des infections au Covid-19, ont rapporté mercredi, des médias.

Des horaires de fermeture des bars et restaurants devraient également être imposés lorsque le taux d'incidence atteindra 35 nouvelles infections quotidiennes pour 100.000 personnes durant sept jours consécutifs, selon un projet d'accord négocié par la chancelière et les dirigeants des 16 régions allemandes, selon une copie reprise par des médias.

Ces restrictions concernaient jusqu'à présent les zones dont le taux d'infection atteignait 50 pour 100.000.

Ces nouvelles mesures sont censées entraîner la hausse continue des nouveaux cas recensés depuis plusieurs jours.

L'Allemagne comptait ainsi mercredi 334.585 cas officiellement déclarés de Covid-19, avec 5.132 nouveaux cas déclarés en 24 heures, soit la plus forte augmentation depuis six mois, selon l'institut sanitaire Robert Koch.

Dans les zones où le taux d'infection sera supérieur pendant au moins une semaine à 50 pour 100.000, de nouvelles mesures restrictives, dont la limitation des rassemblements privés, seront "systématiquement" imposées, selon ce projet d'accord.

La jauge limite de personnes pouvant se réunir ensemble n'est pas à ce stade précisée.

Gouvernement et régions promettent en retour de nouvelles aides aux entreprises qui pâtiraient de ce tour de vis.

Le document négocié par le gouvernement fédéral et les 16 Länder conseille en outre vivement aux Allemands, actuellement en vacances d'automne, à limiter les déplacements en Allemagne.

La plupart des régions imposent à ce stade un test négatif aux voyageurs qui souhaitent séjourner. Certains, comme le Mecklembourg-Poméranie occidentale, dans le nord-est du pays, exigent en plus une période de quarantaine. Ce projet de résolution décrit la lutte contre la pandémie comme une tâche de "dimension historique". "Nous avons à présent la possibilité d'influer positivement sur le taux d'infection en Allemagne."

Mais cela exige une grande détermination et la volonté de la société dans son ensemble", résume le document.

L'institut Robert Koch, chargé de la veille épidémiologique, conseille de son côté aux populations vulnérables, en particulier les personnes âgées, à se faire vacciner contre la grippe saisonnière.

VACCINS - AIDE

La Banque mondiale dégage 12 mds de dollars pour fournir des vaccins aux pays pauvres

La Banque mondiale (BM) a annoncé un plan d'aide de 12 milliards de dollars pour garantir aux pays en développement l'accès rapide aux vaccins quand ils seront disponibles, ont rapporté mercredi des médias locaux.

Cette enveloppe servira à "financer l'achat et la distribution de vaccins, de tests et de traitements Covid-19 pour leurs citoyens", a précisé l'institution de Washington dans un communiqué. Selon elle, cela pourrait permettre de vacciner "jusqu'à un milliard de personnes".

Cette annonce est faite en marge des réunions d'automne de la BM et du FMI. La BM compte, avec cette annonce, envoyer "le signal à l'industrie de la recherche et pharmaceutique que les citoyens des pays en développement doivent également avoir accès à des vaccins Covid-19 sûrs et efficaces". Elle apportera en outre un soutien

technique pour préparer les pays au déploiement de vaccins à grande échelle, en coordination avec les partenaires internationaux.

Ce financement fait partie d'un paquet d'aide du Groupe de la Banque mondiale allant jusqu'à 160 milliards de dollars et s'étalant jusqu'en juin 2021 pour aider les pays en développement à lutter contre la pandémie du Covid-19, a également précisé l'institution de Washington.

L'accès à des vaccins sûrs et efficaces et à des systèmes de distribution renforcés est essentiel pour modifier le cours de la pandémie et aider les pays confrontés à un impact économique et budgétaire catastrophique à progresser vers une reprise résiliente", a souligné le président de la Banque mondiale David Malpass, cité dans le communiqué.

INSOMNIE COMMENT SE PASSER DE SOMNIFÈRES ?

Stress, angoisse, insomnie... face à ces désagréments, nombreux sont ceux qui se tournent vers les benzodiazépines. Or, ces médicaments présentent un risque important de dépendance. Les conseils du Dr Guillaume Airagnes, psychiatre addictologue à l'hôpital européen Georges-Pompidou, à Paris, pour apprendre à s'en passer.

Les derniers chiffres disponibles datent de 2015, mais ils sont éloquent : cette année-là, plus d'un Français sur a consommé au moins une fois une benzodiazépine anxiolytique dans 10,3 % des cas (Xanax, Lexomil, Tranxène, Seresta, etc.) et d'un hypnotique dans 5,6 % des cas (que l'on nomme plus communément somnifères, commercialisés sous les noms de Stilnox, Noctamide ou encore Havlane).

Pire, à partir des données d'un important échantillon de la population, l'équipe du Dr Guillaume Airagnes, psychiatre addictologue à l'hôpital européen Georges-Pompidou, à Paris a montré que 2,8 % des hommes et 3,8 % des femmes en ont consommé pendant plus de trois mois. Or, souligne le psychiatre, "il devrait s'agir de la durée maximale de traitement car, hormis quelques très rares exceptions, il n'y a aucune indication médicale à prendre ces médicaments au long cours, car ils perdent en efficacité et engendrent non nombre d'effets indésirables". Certes les benzodiazépines sont des médicaments sur ordonnance, mais beaucoup de patients pratiquent néanmoins l'automédication.



tion. Ils utilisent de vieilles boîtes prescrites précédemment ou les médicaments d'un proche", souligne le Dr Airagnes. Conseil essentiel : respecter l'indication pour lesquels ces médicaments sont faits : les benzodiazépines ne traitent pas l'anxiété ou l'insomnie chroniques. Elles ne sont pas non plus efficaces dans la dépression et elles peuvent en aggraver certains symptômes. En revanche, elles peuvent être utilisées dans certaines manifestations anxieuses

sevères et réactionnelles, par exemple suite à un mal ou une séparation, mais "dans tous les cas, ce doit être pour des situations ponctuelles et passagères et les benzodiazépines ne doivent pas être prescrites de façon automatique : d'autres stratégies thérapeutiques (médus, psychothérapies) ont des effets indésirables peuvent être utilisés, telles que la thérapie cognitive-comportementale ou des pratiques de relaxation", indique notre expert.

UN RISQUE DE DÉPENDANCE

Si toutefois votre médecin vous prescrit des benzodiazépines, avez conscience des risques : ne prenez pas le volant et soyez attentif à tout signe de dépendance. "Les patients n'ont souvent pas l'impression d'être dépendants, car ils n'ont pas tous besoin d'augmenter les doses et parce que, lorsqu'ils stoppent momentanément leur traitement, les symptômes de manque ressemblent aux symptômes pour lesquels ils sont traités : leur anxiété augmente, ils dorment moins bien... ils sont alors confortés dans l'idée que leur médicament est efficace et indispensable", détaille le psychiatre. Gardez bien en tête l'idée qu'il s'agit d'un traitement pon-

ctuel, dont l'arrêt doit être anticipé dès le début du traitement. Programmez-le par exemple pendant que vous êtes en vacances.

COMMENT SE SEVRER ?

À la différence d'autres substances addictives, il n'existe pas de traitement de substitution à cette classe de médicaments. Néanmoins "si vous prenez plusieurs benzodiazépines, votre médecin pourra, par exemple, vous proposer en premier lieu de remplacer ces différents traitements par une seule molécule, afin de stabiliser votre consommation", indique le Dr Airagnes. La posologie sera ensuite réduite de façon très progressive. "Cela peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois", précise le psychiatre. Si des symptômes de manque apparaissent, n'hésitez pas à en parler à votre médecin : celui-ci pourra éventuellement vous proposer de ralentir le sevrage en revenant au palier supérieur.

Profitez-en également pour améliorer votre hygiène de vie (meilleure alimentation, augmentation ou reprise de l'activité physique) et prendre en charge d'autres conduites addictives telles que le tabagisme.

Quelle différence entre insomnie transitoire et chronique ?

L'insomnie est le trouble du sommeil le plus fréquent. Il touche davantage les femmes et augmente avec l'âge. Mais certaines insomnies peuvent être transitoires et d'autres chroniques. Le point avec le Dr Joëlle Adrien, neurobiologiste à l'hôpital européen Georges-Pompidou, est que l'insomnie ne dure en général pas plus de quelques nuits et n'a pas de conséquences importantes dans la mesure où l'on récupère un sommeil normal dès que le raison de leur déclenchement s'amenuise ou disparaît. Néanmoins, dans les cas où cette insomnie est source significative d'anxiété et de handicap pour fonctionner dans la journée, elle nécessite une prise en charge médicale.

L'insomnie chronique est évoquée lorsqu'elle se manifeste au moins 3 nuits par semaine et qu'elle dure depuis plus de trois mois" explique la neurobiologiste Joëlle Adrien, auteure de *Hieux dormir et vaincre l'insomnie*. Sous cette forme, elle pose de réelles difficultés. Elle est associée à de nombreuses plaintes diurnes : maïaise, fatigue et irritabilité, sensation générale de mal-être, troubles de l'attention, de la concentration...

LES SYMPTÔMES DE L'INSOMNIE CHRONIQUE L'insomnie chronique peut s'accompagner d'une altération des activités sociales ou professionnelles et de la qualité de vie. Chez certains patients, des symptômes physiques tels qu'une tension musculaire, des palpitations ou des maux de tête peuvent également lui être attribués. Et chez les personnes souffrant d'insomnie chronique, le risque d'accident du travail ou de la route, et de répercussions sur la santé (troubles cardiovasculaires, dépression) peut être augmenté.

COMMENT S'INSTALLER L'INSOMNIE CHRONIQUE ? Dans un grand nombre de cas, tout part d'une insomnie occasionnelle qui a perduré malgré la disparition des causes initiales.

Ainsi, souvent au départ, l'insomnie s'est installée en réaction à un événement de vie pénible (deuil, divorce, chômage...) ou dont très peu ou pas du tout pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines. Au moment de cet épisode, la plupart des gens mettent en place des stratégies pour mieux dormir.

Par exemple, ils vont se coucher plus tôt, refusent des sorties, restaurent leur lit pour s'efforcer de se reposer. D'autres prennent des médicaments pour fermer l'œil. Au début, ces stratégies sont utiles, mais à long terme, ce sont des habitudes qui nourrissent l'insomnie et la rendent chronique" explique le Dr Adrien.

Ne trouvant plus le sommeil rapidement ou sans médicament, l'insomnie s'inquiète, s'anxiétise, ce qui a pour effet de l'empêcher vraiment de s'endormir. "Tout ce qui renforce l'idée qu'on ne va pas bien dormir augmente l'anxiété et l'insomnie chronique. C'est un cercle vicieux". Nombre d'insomnies qui se chronifient sont, d'autre part, le signe précurseur d'un état dépressif.

Dr Joëlle Adrien

INSOMNIE : QUELLES PLANTES CHOISIR POUR MIEUX DORMIR ?

Les troubles du sommeil sont parfois dus à une difficile gestion du stress et de l'anxiété. Grâce à leurs propriétés anxiolytiques et sédatives, certaines plantes aident à préparer pendant la journée les bonnes nuits de sommeil. Le Dr Marc Beck, médecin généraliste spécialisé en phytothérapie et micronutrition dévoile les meilleures plantes anti-insomnie.

En France, 4 personnes sur 10 se plaignent de troubles du sommeil. Si la prise de somnifères a longtemps été leur traitement de prédilection, leurs effets néfastes à moyen et long terme poussent de plus en plus d'insomnieux à chercher un traitement alternatif. "Il y a 20 ans, mes patients entraient dans mon cabinet en disant "Docteur, donnez-moi quelque chose pour dormir". Aujourd'hui, leur demande est plutôt "Je ne veux rien prendre pour dormir" explique le Dr François Dufoz, médecin du sport et du sommeil, attaché au Centre du sommeil de l'Hôtel-Dieu à Paris.

SOMMELIER : QUEL RÔLE PEUVENT JOUER LES PLANTES ?

Pour nombre de ces insomnieux, l'origine des troubles du sommeil est une hyperactivité des systèmes d'éveil. "En clair, le stress et l'anxiété ressentis pendant la journée provoquent une suractivation des systèmes d'éveil, empêchant de trouver facilement le sommeil."

"L'endormissement et la qualité du sommeil se préparent le jour. Par leurs propriétés anxiolytiques et sédatives, certaines plantes vont aider à corriger ces troubles" insiste le Dr Marc Beck, médecin généraliste spécialisé en phytothérapie et micronutrition. "En se penchant sur la traduction physique du stress ou de l'anxiété (certains vont souffrir de palpitations, d'autres de colite ou de reflux), on va individualiser le problème et proposer la meilleure plante ou les meilleures associations pour induire le sommeil". Une chambre chauffée entre 16 et 20° maximum car une diminution de la température du corps est

nécessaire pour trouver le sommeil. Volets de la chambre fermés pour permettre l'obscurité indispensable à la sécrétion de mélatonine. Maintenir des horaires de dîner et de coucher assez précoces. Au dîner, éviter les viandes rouges riches en tyrosine (précurseur de la dopamine, qui fonctionne comme un starter de l'organisme) et préférer les poissons plus riches en tryptophane (précurseur de la sérotonine, qui a des actions sur le sommeil).

Ecouter les signaux du sommeil (baillements, paupières lourdes) afin de ne pas rater le train du sommeil. Ne pas faire de sport ou une activité trop tardive le soir. Éviter les bains et les douches chaudes avant de se coucher.

LES PLANTES QUI AIDENT À RETROUVER LE SOMMELIER

1/6 - Le tilleul Le tilleul renferme une substance hypnotique qui favorise le sommeil, aussi bien des petits que des adultes et des personnes âgées. Sans compter qu'en favorisant la digestion, et en soulageant les migraines, elle est l'ingrédient de choix d'un tisane du soir. Laissez infuser 3 à 4 fleurs de tilleul séchées dans de l'eau bouillante. Consommez au fil de la journée.

2/6 - La valériane La valériane est l'une des seules plantes à avoir fait l'objet d'étude sur la réduction du stress et sur son activité sédative.

La valériane a à la fois une action sur le sommeil profond et le sommeil paradoxal. Elle permet de rééquilibrer l'architecture du sommeil. Myorelaxante, elle est conseillée si le stress provoque des contractures. En cas de réveils



nocturnes, il est recommandé de l'associer à l'eschscholzia.

3/6 - L'eschscholzia (ou pavot de Californie)

L'eschscholzia, une plante venue des États-Unis, aurait la même action que les récepteurs GABA (des neurotransmetteurs qui interviennent sur le rythme veille-sommeil) que le valium. Elle est tout à la fois sédative, hypnotique, anxiolytique et myorelaxante. L'eschscholzia est recommandée en cas de difficultés d'endormissement, de surmenage important, et de réveils nocturnes. Elle aide aussi à retrouver un sommeil réparateur.

4/6 - La mélisse "Dans une étude pilote ouverte sur 20 personnes avec une anxiété

légère à modérée et de dés perturbations du sommeil, la prise de 600 mg d'un extrait de mélisse pendant 15 jours a diminué le score d'insomnie de 42 %" explique le Dr Marc Beck, médecin généraliste spécialisé en phytothérapie. La plante est souvent utilisée pour les troubles du sommeil d'origine nerveuse associés à des troubles digestifs (spasmes, reflux ou gastrite). Boire une grande tasse de tisane de mélisse 1 heure avant le coucher, pendant 3 semaines.

5/6 - La passiflore L'Agence européenne du médicament reconnaît l'usage traditionnel des parties aériennes de la passiflore pour faciliter le sommeil et diminuer la nervosité.

Elle permet de restaurer progressivement un sommeil réparateur, notamment chez l'hyperactif stressé et la femme en période de ménopause. Elle est également conseillée si le stress provoque des contractures. Boire une tasse d'infusion de passiflore une à trois fois par jour, pendant deux semaines.

6/6 - L'aubépine

Associée à la valériane, l'aubépine est indiquée pour les troubles du sommeil liés à des réveils successifs. Associée avec la rhodiola, elle soulage les troubles du sommeil liés à une appréhension de l'avenir : chez les adolescents en période d'examen par exemple ou les adultes en recherche d'emploi. Elle soulage aussi les anxiétés qui somatisent au niveau du coeur et qui ont des palpitations. Elle peut être prise régulièrement par cure de 3 semaines par mois, à raison 1 à 2 c. à café de fleurs pour 1 tasse d'eau bouillante, à 2 à 3 fois par jour.

5 RAISONS FRÉQUENTES QUI EMPÊCHENT DE TROUVER LE SOMMEIL

Vous vous retournez dans votre lit en espérant trouver le sommeil... en vain. Ces insomnies d'endormissement ont peut-être une raison à laquelle vous n'avez pas pensé. On en a trouvé 5 qui ne sont pas si rares que ça. Les difficultés à s'endormir ou les réveils nocturnes fréquents touchent environ une personne sur 5. Lorsque cette insomnie trouble votre sommeil au moins trois fois par semaine et dure depuis plus de trois mois, on parle d'insomnie chronique. Elle nécessite une prise en charge par le médecin.

Mais fort heureusement, dans 90 % des cas l'insomnie est transitoire. Et ces nuit blanches peuvent avoir une raison à laquelle vous n'avez pas pensé.

Vous avez fait la grasse matinée samedi et dimanche. Nous sommes tous tentés de dormir plus longtemps le week-end pour gommer la fatigue d'une semaine de

travail mais les experts sont formels : si l'on dort trop longtemps le week-end, ça bouscule notre horloge biologique. On appelle cela le "jet lag social" : ce bouleversement dans les heures de réveil du week-end donne l'impression à notre corps d'avoir traversé 5 fuseaux horaires. Et lorsqu'on arrive le dimanche soir, il est impossible de trouver le sommeil. Aussi, pour recharger vos batteries pendant le week-end, mieux vaut privilégier la micro-sieste que la grasse matinée !

Il fait trop chaud dans votre chambre Une étude récente du Centre du sommeil Martha Jefferson de Charlottesville (États-Unis) montre que la température de la pièce où nous dormons peut faire toute la différence entre une bonne nuit de sommeil et une nuit d'insomnie. Notre température corporelle suit une rythme circadien (sur 24 heures) : elle est au plus haut en fin d'après-midi et atteint son niveau le plus bas aux aube-

tours de 5 heures du matin, quelques heures avant de se réveiller : c'est ce qu'on appelle la thermorégulation. Notre nuit de sommeil est censée débuter au moment où la température corporelle commence à décliner mais s'il fait trop chaud dans la chambre, la thermorégulation ne fonctionne pas bien, ce qui peut vous empêcher de sombrer dans le sommeil. La température ambiante idéale dans la chambre à coucher est de 16 à 19°C. Et si vous êtes du genre frêle, baissez le chauffage de la chambre mais enfoncez une paire de chaussettes. Avoir chaud aux extrémités du corps permet également de mieux s'endormir.

Vous avez peur du noir Certes, vous avez passé l'âge d'avoir peur des gros monstres, et se cachent sous le lit ! Mais des chercheurs canadiens ont montré récemment que la phobie du noir est plus répandue qu'on ne le pense chez

les adultes. C'est le plus souvent une peur qui remonte à l'enfance mais qui n'a pas été soignée et cela provoque de nombreux troubles du sommeil.

Les personnes anxieuses qui se réveillent au moindre bruit ont souvent des difficultés à se laisser aller au sommeil. Suivez une thérapie pour guérir leur phobie permettrait aussi de guérir cette insomnie.

Vous avez mangé de la viande rouge au dîner

Les insomnieux savent qu'il vaut mieux éviter de boire du café au soir en fin de journée ou avant de se coucher. Mais d'autres aliments sont également connus pour avoir une influence sur la qualité du sommeil. Si vous avez du mal à vous endormir, le soir il faut proscrire l'alimentation trop grasse, trop épicée et la viande rouge, qui nécessite plus de temps pour être digérée. Car, pendant que votre corps est occupé à poursuivre sa longue et fastidieuse digestion, il

refuse de se laisser aller au sommeil. En revanche, vous pouvez vous accorder un verre de jus de cerises : c'est radical pour lutter contre l'insomnie

C'est la pleine lune

Selon une étude de l'Université de Bâle, en Suisse, notre niveau de mélatonine (l'hormone qui régule le sommeil) chute et notre phase de sommeil profond baisse de 30% lors des nuits de pleine lune. En moyenne, nous dormons 20 minutes de moins lorsque la lune est pleine et nous mettons beaucoup plus de temps à trouver le sommeil. Les chercheurs du CERN (l'organisation européenne pour la recherche nucléaire) expliquent ce phénomène par les effets des rayonnements électromagnétiques de la lune sur les électrons de nos cellules. Malheureusement, si vous êtes sous l'influence de la lune, il n'y a pas grand-chose à faire. Sauf peut-être faire appel aux plantes.

À QUELLE HEURE BOIRE UN DERNIER CAFÉ POUR NE PAS FAIRE D'INSOMNIE ?

Le café est votre ami au réveil, et votre ennemi le soir. Mais quand faut-il cesser d'en boire pour limiter ses méfaits ? On fait le point. Sachez-le : les Français boivent près de 6 kilos de café par an et par habitant, ce qui place l'hexagone à la 2ème position du classement des plus grands consommateurs mondiaux. Et pour beaucoup d'entre nous (nous sommes 72% à en boire quotidiennement), c'est tout à fait compréhensible : le café stimule notre système nerveux, aide à la concentration et a très bon goût.

Seulement, notre boisson préférée pose problème : bue en grandes quantités, elle peut provoquer des problèmes gastriques, de l'angoisse ou des maux de tête, mais elle nous empêche aussi et surtout de dormir. Ça, vous le savez, et vous êtes nombreux à ne pas en boire le soir. Mais si vous pensez que la petite tasse avalée au bureau à 16h pour donner le dernier coup de collier de la journée n'a aucun impact sur votre nuit, vous faites malheureusement fausse route.

Tout d'abord, sachez que le café agit vite. Très vite. Selon une étude menée par l'Université de Barcelone en 2008, il augmenterait votre vigilance dans les 10 minutes suivant la consommation

et fonctionnerait à plein régime dans le sang après 30 petites minutes. Ce qui ne devrait donc pas, a priori, vous interdire d'en boire dans l'après-midi.

Seulement voilà : selon une autre étude américaine cette fois-ci et publiée dans le Journal of Clinical Sleep Medicine en 2013 - le café pourrait agir sur l'organisme pendant 6 heures. Et si cette durée varie bien sûr en fonction des individus et de leurs habitudes (en 2013, une directrice de recherche à l'Inserm expliquait ainsi au Figaro que les fumeurs métabolisaient la caféine plus vite que les non-fumeurs), vous aurez donc compris qu'il faut mieux éviter de boire un café après 16h si vous voulez demain seréniement. Et encore, il n'est pas certain que cela suffise. La même étude affirme en effet que le fait de consommer de la caféine dans l'après-midi (même en respectant la règle des 6 heures, donc) aurait des conséquences dramatiques sur nos nuits, puisque nous perdriions une heure de sommeil en moyenne. Et le pire dans tout ça, c'est que nous ne nous en rendons pas compte : "Les gens ont moins tendance à détecter les effets perturbateurs de la caféine sur le sommeil

lorsqu'elle est consommée l'après-midi", explique Christopher Drake. Un des responsables de l'étude. Bref, en buvant régulièrement du café l'après-midi, nous réduisons nos capacités de concentration diurne sur le long terme (entre autres conséquences du manque de sommeil) mais continuons d'en boire pour le stimuler. Un phénomène également appelé le serpent qui se mord la queue.

POURQUOI LE DÉCA N'EST PAS LA SOLUTION

Contrairement à ce que vous pourriez penser, le décaféiné n'est pas totalement dépourvu de caféine. Il y a quelques années, l'auteur d'une étude américaine sur la question, le Professeur Bruce Goldberger, avait ainsi estimé que boire 5 à 10 tasses de déca revenait à absorber une tasse ou deux de café standard. Alors oui, nous diriez-vous, il faudrait quand même en boire beaucoup et jusqu'à coucher pour que le déca vous empêche de dormir. Mais gardez à l'esprit qu'il ne s'agit donc pas d'un palliatif idéal, et que le mieux est encore d'arrêter toute forme de café après le déjeuner !

SITUATION DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS

L'ONU note "quelques avancées encourageantes"

La région africaine des Grands-lacs a enregistré ces derniers mois "quelques avancées encourageantes", a déclaré mardi, l'Envoyé spécial de l'ONU dans la région des grands lacs, Huang Xia, devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Huang Xia, a notamment relevé "la résolution du différend transfrontalier entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Zambie par des moyens pacifiques, le transfert pacifique du pouvoir au Burundi à la suite des élections générales de mai 2020 et le retour des réfugiés burundais en provenance du Rwanda et de Tanzanie".

"Malgré les défis qui demeurent, et la pandémie n'en est pas des moindres, les peuples et les pays de la région des Grands lacs continuent de faire preuve d'une immense résilience et d'une détermination à aller de l'avant", a-t-il déclaré.

Tenant compte de l'impact économique préoccupant de la Covid-19, il a appelé à l'intensification des efforts pour "une coopération économique dynamique autour des projets transfrontaliers et d'une gestion partagée des ressources naturelles".

Le diplomate onusien a conclu sur "sur une note d'espoir en faveur d'une région qui revient de loin". La région des Grands Lacs comprend quatre pays, à savoir le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Rwanda.

SOUDAN

L'inflation atteint 212% en septembre sur un an, un record

L'inflation au Soudan a atteint 212% en glissement annuel en septembre, un record qui équivaut à un triplement des prix, a annoncé mardi l'Institut des statistiques. Ce sont la nourriture et la hausse des loyers qui ont pesé le plus lourd dans cette augmentation.

En août, l'inflation avait déjà atteint 166,83%. Parallèlement, la monnaie nationale est en chute libre, oscillant entre 240 et 250 livres soudanaises pour un dollar.

Le gouvernement soudanais avait déclaré un "état d'urgence économique" le 11 septembre pour circonscrire la chute de la livre soudanaise face au dollar et l'inflation galopante.

Depuis la mise en place il y a plus d'un an du gouvernement de transition après la chute de l'autocrate Omar el-Béchir, le billet vert est passé de 50 à 240 livres soudanaises sur le marché noir, ce qui a entraîné une hausse des prix considérable dans un pays qui dépend énormément des importations.

La ministre des Finances Heba Mohamed Ali avait imputé la baisse de la valeur de la monnaie soudanaise à "un sabotage de l'économie (...) par le biais de la spéculation sur l'or et de la contrebande". La hausse des prix des denrées alimentaires, notamment un triplement du coût du pain décidé par le gouvernement, avait été le déclencheur d'une révolte populaire sans précédent, qui a abouti à la destitution de l'ex-chef d'Etat par l'armée en avril 2019, après trente ans de pouvoir sans partage.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Ould Salek : «le Conseil de sécurité et la France responsables du blocage du processus de règlement»

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek a imputé au Conseil de sécurité et à la France l'entière responsabilité dans le blocage du processus de règlement de la cause sahraouie et la décolonisation de la dernière colonie en Afrique.

Invité de la Radio chaîne 1, M. Ould Salek a indiqué que "le blocage vient au sein même du Conseil de sécurité, plus précisément, de la France qui fait bloc à la paix dans la région". Devant la poursuite par le Maroc de l'entrave et l'incapacité de la Minurso à imposer à l'occupant marocain l'engagement vis-à-vis de ce qui a été conclu comme plan de règlement, le chef de la diplomatie sahraouie n'as pas écarté le recours au "droit d'auto-défense en concluant des Pactes de défense, un droit reconnu par l'acte constitutif de l'Union africaine (UA)".

L'Etat sahraoui et ses responsables, en tête desquels le Président sahraoui, Brahim Ghali, pointent du doigt la France qui entrave le processus onusien de règlement au Sahara Occidental, et tient le Conseil de sécurité pour responsable du statu quo dans le processus.



Une position réaffirmée par le Président Brahim Ghali dans son allocution à l'occasion du 45e anniversaire de la proclamation de l'Unité nationale, qui a estimé que "soutenir le statu quo et passer sous silence les positions de certaines parties, particulièrement la France, c'est soutenir et encourager le re-

tour progressif au conflit, avec tout ce que cela implique comme risques, dérives et menaces, pas seulement pour la paix et la stabilité dans la région mais aussi pour ce qui est de crédibilité de l'ONU et de la légalité internationale". "Le peuple sahraoui ne peut accepter que la Minurso

se transforme en un simple outil de protection de l'occupant marocain et de légitimation de ses politiques expansionnistes agressives et de ses graves violations des droits de l'Homme ainsi que de son pillage continu des richesses naturelles sahraouies", avait indiqué M. Ghali.

MAURITANIE

Des mauritaniens saluent la réaction de l'Algérie au décès du militant Mohamed El Moustapha Ould Badreddine

Des politiques et journalistes mauritaniens ont salué le geste louable et la réaction de l'Algérie au décès de l'éminent dirigeant mauritanien Mohamed El Moustapha Ould Badreddine, en exprimant leurs remerciements au peuple et au Gouvernement algériens pour cette position honorable.

Dans une publication sur sa page Facebook, l'ancien président du parti d'opposition "Tawassol", Ould Mansour, a salué le geste de l'Algérie et de la Mauritanie suite à la disparition du dirigeant de gauche, Mohamed El Moustapha Ould Badreddine, en qualifiant cette conduite de "preuve d'estime envers nos grands symboles".

L'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Noureddine Khandoudi a reçu, dans son bureau, une délégation du parti de l'Union des Forces de Progrès dirigée par Mohamed Ould Mouloud en sa qualité de président du parti, et composée de Khalilou Ould Dadah, membre du parlement mauritanien, Mohamed Ould Nadji Mohamed Ahmed, responsable des affaires politiques et Ba Moussa Sidi, président de la commission du congrès et Mohamed El Amine Bi, responsable de communication. M. Ould Mouloud et la délégation l'accompagnant ont saisi cette occasion pour "exprimer leurs remer-

ciements et reconnaissances à l'Etat algérien pour tous les efforts consentis à la prise en charge sanitaire du défunt et de la cérémonie de recueillement à sa mémoire avant qu'un avion ne le transporte à Nouakchott". De son côté, l'ambassadeur d'Algérie a réitéré "ses sincères condoléances et sa grande compassion à la famille du défunt et à tous les membres du parti, mettant en avant les qualités du défunt et son long combat en faveur de l'égalité entre les différentes composantes du peuple mauritanien frère et de la réalisation de la justice sociale en Mauritanie". Il a tenu à préciser que les autorités algériennes n'avaient fait que leur devoir dicté par les relations de fraternité et de bon voisinage et les liens du sang, outre la communauté de destin des peuples algérien et mauritanien frères, a sou-



ligné l'ambassadeur algérien. L'Algérie avait réservé au dirigeant défunt Mohamed El Moustapha Ould Badreddine une imposante cérémonie d'adieu, en présence de l'ambassadeur mauritanien à Alger, M. Boullah Ould Mougueya, des équipes travaillant à l'ambassade, de plusieurs organisations de la société civile et des amis du défunt.

La dépouille du défunt est arrivée samedi soir à bord d'un avion spécial de la Compagnie Mauritania Airlines qui l'avait transporté de Tizi Ouzou, où il est décédé jusqu'à Alger puis à l'aéroport Oumtounsy de Nouakchott, avant d'être enterré au cimetière Laksser à Nouakchott ouest.

SOMALIE

Trump exige un plan pour le retrait des forces américaines

Le Président américain, Donald Trump a exprimé à ses hauts conseillers sa volonté de retirer les forces américaines de Somalie, leur exigeant un plan de retrait, ont rapporté mercredi des médias américains. Ce retrait

fait partie des promesses électorales du président Trump visant à ramener les soldats chez eux, même si les rebelles fidèles à Al-Qaïda s'attaquent encore à la Somalie, selon les médias américains. Dans ce contexte, le

Pentagone a entamé la préparation des plans à présenter à Trump.

Le conseiller à la sécurité nationale, Robert O'Brien, le secrétaire à la Défense, Mark Esper, et le chef d'état-major interarmées, Mark Milley

participent à cette opération. En effet, 700 soldats américains sont en Somalie, dont la plupart appartiennent aux forces spéciales. Ils contribuent à former l'armée somalienne pour faire face à la menace terroriste.

LIBAN - ISRAËL Début des négociations entre Le Liban et Israël sur leur frontière maritime

Le Liban et Israël ont entamé mercredi des négociations sous l'égide de Washington et de l'ONU pour délimiter leur frontière maritime, dans l'optique de lever les obstacles à la prospection d'hydrocarbures, ont rapporté des médias.

Après des années de diplomatie américaine, le Liban et Israël ont annoncé début octobre ces pourparlers qui se déroulent au sein de locaux de l'ONU à Naqoura, localité frontalière dans le Sud-Liban, une initiative "historique" selon Washington.

Selon une source onusienne, les négociations à Naqoura ont débuté aux alentours de 10h30 (07h30 GMT) sur une base frontalière de la Finul, force de l'ONU déployée pour surveiller la zone tampon entre les deux pays.

L'agence nationale d'information libanaise ANI a confirmé le lancement du "premier round" des pourparlers, précisant que la délégation libanaise était arrivée de Beyrouth à bord de trois hélicoptères.

L'armée libanaise et les soldats de la Finul ont bloqué les routes menant à la



base, tandis que des hélicoptères de la force onusienne survolaient le secteur, ont rapporté des médias.

Au-delà du contenu bilatéral, ces pourparlers interviennent dans un contexte régional de fortes

tensions en Méditerranée orientale autour des hydrocarbures et de la délimitation des frontières maritimes, impliquant aussi entre autres la Turquie, la Grèce et Chypre.

Mercredi la médiation sera assurée par le secré-

taire d'Etat adjoint américain pour le Moyen-Orient David Schenker. Le diplomate John Desrocher prendra ensuite la relève.

Le Liban insiste sur le caractère "technique" --et non politique-- des pourparlers.

YÉMEN

Au moins 11 rebelles houthis tués par les forces pro-gouvernementales

Au moins 11 membres du mouvement rebelle houthi ont été tués mardi par des forces pro-gouvernementales dans la province de Taïzz dans le sud-ouest du pays, a déclaré un responsable militaire.

Ce responsable local a indiqué sous le couvert de l'anonymat que "des affrontements armés intenses avaient éclaté entre les Houthis et les forces pro-gouvernementales dans la partie est de Taïzz".

Ces combats ont tué près de 11 combattants houthis dont "un commandant de rang intermédiaire" de ce groupe rebelle, a-t-il

indiqué. "Les troupes pro-gouvernementales sont parvenues à réaliser des progrès militaires suite à ces affrontements qui ont duré plusieurs heures dans la zone", a-t-il ajouté. Toutefois, aucune information n'a été fournie sur les pertes au sein des forces pro-gouvernementales. Les forces du gouvernement yéménite, soutenues par la coalition sous commandement saoudien, sont enlisées depuis avril 2015 dans des affrontements avec les rebelles houthis, un mouvement basé dans le nord, l'est et l'ouest de Taïzz.



NAGORNY KARABAKH

La Turquie appelle à des "pourparlers à quatre", avec la Russie



Ankara a appelé mardi à organiser des pourparlers "à quatre", avec la Russie, l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Turquie, pour résoudre le conflit au Nagorny Karabakh alors qu'une trêve y est allègrement violée depuis son entrée en vigueur samedi.

Ibrahim Kalin, le directeur de communication de la présidence turque, a appelé lors d'une interview télévisée à l'organisation des pourparlers avec la participation de quatre pays pour trouver une solution au conflit au Nagorny Karabakh. "Puisque la Russie

est du côté de l'Arménie et nous la Turquie, nous soutenons l'Azerbaïdjan, rencontrons-nous à quatre pour discuter de la résolution de ces problèmes", a affirmé M. Kalin.

"Si le Groupe de Minsk n'a pas pu y trouver une solution depuis plus de 30 ans, il est temps de trouver un nouveau mécanisme", a-t-il ajouté, en référence au groupe de médiation mandaté par l'OSCE et dont les co-présidents sont la Russie, la France et les Etats-Unis. La Turquie, qui a pris fait et cause pour l'Azerbaïdjan depuis le début des derniers affrontements le 27 septembre, estime que le Groupe de Minsk n'a pas pu jouer un rôle effectif pour la résolution du conflit. L'appel d'Ankara pour "un nouveau mécanisme" intervient

alors que le porte parole du ministère arménien des Affaires étrangères avait annoncé une prochaine rencontre, à une date pas encore fixée, avec les co-présidents du Groupe de Minsk. Nagorny Karabakh, territoire majoritairement peuplé d'Arméniens, a fait sécession de l'Azerbaïdjan entraînant une guerre qui a fait 30.000 morts dans les années 1990. Bakou accuse depuis Erevan d'occuper son territoire, et les affrontements y sont réguliers. Les combats qui opposent depuis le 27 septembre les troupes séparatistes, soutenues par l'Arménie, et l'Azerbaïdjan sont les plus graves depuis le cessez-le-feu de 1994. Une trêve humanitaire, négociée à Moscou aurait dû entrer en vigueur samedi midi, mais elle n'a jamais été respectée.

AFGHANISTAN

15 morts à craindre dans la collision de deux hélicoptères militaires

Au moins 15 personnes auraient été tuées mardi soir dans la collision en plein ciel de deux hélicoptères militaires dans la province de Helmand, dans le sud de l'Afghanistan, a indiqué mercredi la chaîne de télévision locale Tolo News.

L'accident s'est produit dans le district de Nawa-i-Barakzayi, au sud-ouest de la capitale provinciale Lashkar Gah, mardi à minuit, selon la chaîne. La province a été le théâtre de violents affrontements ces derniers jours, après que des centaines de talibans de deux provinces voisines se soient joints aux militants locaux et aient tenté de prendre Lashkar Gah. Le 24 septembre, un hélicoptère d'attaque de l'armée de l'air afghane s'était écrasé en raison d'une défaillance technique dans la province de Baghlan (nord), tuant ses deux pilotes.

USA

Déclarations d'impôts de Trump: la Cour suprême à nouveau appelée à trancher

Nouvelle étape dans la bataille judiciaire engagée par Donald Trump pour empêcher un procureur new-yorkais d'accéder à ses déclarations de revenus: ses avocats ont demandé mardi à la Cour suprême américaine de bloquer la communication de ces documents, au motif qu'elle causerait "des torts irréparables" au président.

Ce nouveau recours était attendu, depuis que la cour d'appel fédérale de Manhattan avait, mercredi dernier, débouté le président américain, qui refuse depuis des mois que son cabinet comptable, Mazars, fournisse les huit ans de déclarations d'impôts (2011-2018) que lui réclame le procureur Cyrus Vance.

Le recours déposé mardi est une action en référé, les avocats du président demandant un blocage "en urgence", en attendant un appel sur le fond devant la Cour suprême qu'ils disent préparer.

Ce dossier, véritable saga judiciaire, avait déjà fait l'objet d'une première décision de la Cour suprême en juillet, qui avait jugé que le procureur new-yorkais, un démocrate, était en droit de réclamer les archives comptables du président républicain.

Mais les avocats de Donald Trump avaient conté re-attaqué, estimant la requête "trop large" au regard de l'enquête du procureur.

Mardi, dans leur recours auprès de la Cour suprême, les avocats Jay Sekulow et William Consovoy affirment que communiquer ces déclarations maintenant causerait "un tort irréparable au président" car "on ne pourra jamais revenir au statu quo une fois leur confidentialité détruite".

Même si ces documents sont destinés à un "grand jury" tenu au secret, "le procureur dispose de moyens légaux pour rendre public ces documents", alors même que "ces déclarations génèrent depuis longtemps un intense intérêt politique", soulignent ces avocats.

Intérêt d'autant plus fort que la présidentielle du 3 novembre approche. Le New York Times a commencé à publier fin septembre une grande enquête reposant sur des documents fiscaux du président: les premiers articles montrent que le président, bien que milliardaire, n'a payé que 750 dollars d'impôts fédéraux respectivement en 2016 et 2017.

Le quotidien a aussi assuré que Donald Trump n'avait payé aucun impôt fédéral lors de 10 des 15 années précédentes. Le président a qualifié ces conclusions d'"informations bidon" et assuré avoir payé "des millions de dollars" d'impôts.

Contrairement à ses prédécesseurs depuis les années 1970, Donald Trump a toujours refusé de publier ses déclarations d'impôts, alimentant les spéculations sur l'ampleur de sa fortune ou de potentiels conflits d'intérêts.

PATRIMOINE

Des experts tchèques pour restaurer les statuts du Théâtre régional d'Oran

La restauration des statuts du Théâtre régional d'Oran (TRO) "Abdelkader Alloula" sera confiée à des experts de restauration de pierre tchèques, a indiqué à l'APS le directeur de cet établissement culturel, Mourad Senouci.

L'expert tchèque Karol Bayer, spécialisé dans la restauration de la pierre, a été désigné pour effectuer le diagnostic sur les cinq statuts en pierre que compte le TRO, a fait savoir M. Senouci, ajoutant qu'il s'agit dans un premier temps de définir l'état des statuts et trouver le processus adéquat pour les restaurer.

L'expert tchèque a déjà commencé le travail de diagnostic qui va durer quelques jours au niveau du TRO, alors que la restauration sera programmée après l'ouverture des frontières aériennes, fermées à cause de la pandémie Covid19, a précisé le même responsable.

La Direction du Théâtre Abdelkader Alloula a décidé de faire bénéficier de cette expérience de restauration des membres de deux associations, qui ont déjà développé des activités dans le domaine de la préservation du patrimoine, à savoir "Saha Sidi El Houari" et "Bel Horizon". "Il s'agit d'organiser une



sorte de chantier d'apprentissage, lors de la restauration des statuts, et de faire participer des jeunes des deux associations", a-t-il expliqué, ajoutant que ces

jeunes formés dans la restauration de pierre, peuvent s'occuper dans l'avenir de ce type de mission et former d'autres jeunes en la matière.

PRIX KATARA DU ROMAN ARABE

L'Algérienne Houda Bouhraoua primée dans la catégorie "Roman de jeunes"

L'écrivaine algérienne Houda Bouhraoua a décroché, mardi à Doha (Qatar), le 6ème Prix Katara du roman arabe, dans la catégorie "Roman de jeunes", pour son roman "Nahwa Ennour" (Vers la lumière).

Organisé à distance en raison de la pandémie de Coronavirus, ce concours est organisé par la Fondation du village culturel de Katara sous l'égide de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO). Enseignante de langue anglaise, dramaturge pour enfants, Houda Bouhraoua figurait déjà, en 2019, sur la short-list du Prix Choumane de la littérature pour enfant en Jordanie. Elle compte à son actif plusieurs œuvres, dont "El-wali Salah" (Le Saint patron).

Dans la catégorie "Roman de jeunes", les autres lauréats sont l'Egyptien Mehdi Salah El-Douidi, pour son roman "El Koubâat Ethalth" (Les trois casquettes), le Palestinien Mohamed Mahmoud El-Akchia pour son roman "2222", l'Irakien Nadhem Mezhar pour son roman "Adjnihatou Ennar" (Les ails du feu) et la jordanienne Nada Djamel Salah pour son roman "Kahirou Karasinatou Essand" (Le Vainqueur des pirates de l'Indus). Les lauréats recevront chacun une récompense de 10.000 USD et verront leurs œuvres éditées et distribuées.

Dans la catégorie "Roman arabe non édité", les lauréats sont le Mauritanien Cheikh Ahmed El-Bane pour son roman "Oued El-Hatab" et le Jordanien Ibrahim Nasreddine pour son roman "Debbaba tahta Chadjarat El-milad". Dans la catégorie "Romans non édités", figurent parmi les lauréats le Tunisien Lazhar Zenad et le Marocain Saïd El Alam. La récompense est 60.000 USD en plus de la traduction vers l'Anglais des romans primés.

Dans la catégorie "Etudes" portant sur la recherche et la critique littéraire, cinq lauréats ont décroché la récompense de 15.000 USD en plus de la publication et la distribution de leurs travaux. Il s'agit du Dr. Oussama Ayoub Alimi et du Dr. Mohamed Ismail El Lebani (Egypte), du Dr. Abdelmalek Achhaboune et du Dr. Mustapha En Nahal (Maroc) et du Dr. Aloui Ahmed Salah El Maljami (Yemen). En fin, l'écrivain Abderahim Essadiki a remporté le prix "Roman Qatari publié" parmi 15 romans en compétition dans cette 5ème catégorie, instituée depuis la 5ème édition avec une récompense de 60.000 USD en plus de la traduction vers l'Anglais du roman primé.

ARTS

Décès de l'artiste peintre et céramiste Mounia Halimi Fernani

L'artiste peintre et céramiste, Mounia Halimi Fernane est décédée mardi à Alger, à l'âge de 57 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Architecte de formation, puis enseignante après un long parcours professionnel dans le domaine de l'urbanisme, la défunte n'a pu se

soustraire à la magie d'exprimer ses émotions à travers les formes et les couleurs, ce qui l'emmènera à se consacrer pleinement à sa passion pour les arts plastiques.

A ses débuts, Mounia Halimi Fernane voulait faire de la céramique, mais elle a dû mettre de côté son ambition faute de moyens, se tournant vers la peinture sur verre et

sur toile, ainsi que l'art de la mosaïque.

Issue d'une famille où l'art de manier la matière occupe une place prépondérante, la regrettée artiste compte plusieurs créations de toutes sortes, entre tableaux de différents formats peints, à l'eau, à l'huile, à l'encre de Chine, à d'autres en céramique ou encore des œuvres d'art faites

à partir d'objets de récupération, qu'elle a exposé dans différentes galeries.

Après 30 années d'un parcours artistique entièrement consacré à l'entière du patrimoine et de la culture algérienne, Mounia Halimi Fernane, tire sa révérence laissant derrière elle un legs qui continuera de rayonner.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION D'UNITE POSTALE DE WILAYA ILLIZI
Avis d'attribution provisoire
APPEL D'OFFRE NATIONAL
(OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES)
N°:15/DGAP/UPW ILLIZI/2020 du : 05 Aout 2020



Conformément aux dispositions de l'article 93 des dispositions de la nouvelle procédure de passation des marchés de l'EPIC Algérie poste, contrats et bons commande d'Algérie Poste du 28 Janvier 2018, l'établissement public à caractère industriel et commercial « Algérie poste » Direction Unité Postale de La wilaya d'ILLIZI sis au cité administrative « ancien siège de la wilaya », informe les soumissionnaires ayant participé à l'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°:15/DGAP/UPW ILLIZI/2020 paru dans les quotidiens nationaux EL MOWATEN et DK NEWS en date du 05 Aout 2020, portant sur : La Réalisation d'un siège DUPW + BP + trois (03) logements scindé en (03) trois lots

- Lot 1 : Réalisation d'un siège DUPW + 02 logements
- Lot 2 : Réalisation d'un Bureau de Poste de Classe RP + un (01) logement
- Lot 3 : Réalisation des Voiries et Réseau Divers (VRD)

Relevant de la Direction de l'Unité postale de wilaya d'ILLIZI. Qu'à l'issu des résultats de la commission D'ouverture des plis et d'évaluation des offres marchés, le projet de cet appel d'offre est attribué provisoirement aux soumissionnaires ci-après :

Désignations du projet	Soumissionnaire retenu	Note Technique	Délai de réalisation	MONTANT en DA/TTC	Observation
Lot 3 : Réalisation des Voiries et Réseau Divers (VRD)	khemayas sidi mohamed NIF 182330200192123	43.75	06 mois	36 881 936.44	MOINS DISANT

Tout soumissionnaire contestant ce choix Peut introduire un recours auprès de la commission des marchés public auprès d'Algérie Poste dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse et le site officiel d'Algérie Poste.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à rapprocher de la Direction Unité Postale wilaya d'ILLIZI, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE CHERAGA
NIF :41000200001608500152
N°3420/2020

AVIS RECTIFICATIF D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles N°49 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 02 do el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de chéraga, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/2020 paru au Journal « DK NEWS » « النهار » en date du 07/07/2020 concernant l'opération suivante :

* REALISATION D'UN COMPLEXE SPORTIF A CHERAGA ; LOT : VR.D.

Suite au PV de la commission d'ouverture des plis et d'analyse des offres en date du 26/07/2020 (ouverture des plis). Suite au PV de la commission d'ouverture des plis et d'analyse des offres en date du 23/08/2020 (analyse des offres techniques et financières). Que la dite opération est attribuée provisoirement comme suit :

OPERATION	SOUSSIONNAIRE	NIF	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT CORRIGE	DELAI
REALISATION D'UN COMPLEXE SPORTIF A CHERAGA ; LOT : VR.D.	EGT BOUZADI HAJ	105653800001228	254.472.568,86 DA TTC	257.266.568,86 DA TTC	10 mois

Conformément au article N°49 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 02 do el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

les soumissionnaires ont le droit de contester le choix opéré, en introduisant un recours dans les dix (10) jours à compter de la date d'affichage de cet avis, qui sera examiné par la commission des marchés de la com-

mune. Et peut aussi prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières en se rapprochant de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la date d'affichage de cet avis.

USA Twitter suspend des faux comptes de supporters noirs de Trump

Twitter a suspendu plusieurs faux comptes qui se faisaient passer pour des supporters afro-américains de Donald Trump et avaient réussi à récolter plusieurs milliers d'abonnés en quelques jours.

"Nos équipes travaillent sans relâche pour enquêter sur cette activité et prendra des mesures conformément aux règlements de Twitter si les tweets sont en infraction", a déclaré mardi un porte-parole du groupe basé à San Francisco.

Darren Linvill, un professeur de l'université de Clemson, spécialiste de la désinformation sur les réseaux sociaux, a publié sur Twitter des exemples de ces faux comptes.

"Oui JE SUIS NOIR ET JE VOTE POUR TRUMP ! Les gaudes ne vont pas aimer mais je m'en fous !!!", tweetait par exemple le profil de "Ted Katya" le 17 septembre, à grand renfort d'émojis. Ce tweet a été partagé plus de 6.000 fois et "liké" plus

de 16.000. La plupart de ces comptes "utilisaient des photos de vrais Américains sur leur profil. Plusieurs étaient suivis par des dizaines de milliers d'abonnés", expose M. Linvill. Twitter a suspendu les profils identifiés parce qu'ils trompent les utilisateurs sur leurs intentions et leur identité, et manipulent ainsi le débat public. L'entreprise interdit d'utiliser sa plateforme "pour amplifier artificiellement ou supprimer des informations, ou adopter un comportement qui manipule ou perturbe les expériences des personnes sur Twitter", indique une règle publiée en septembre.

Les réseaux sociaux, Facebook et Twitter en tête, sont mobilisés à l'approche de l'élection

présidentielle du 3 novembre, pour montrer qu'ils ont tiré les leçons des scandales de 2016, quand des campagnes de désinformation massive avaient été menées depuis l'étranger pour influencer les électeurs. Les plateformes ont beaucoup progressé en termes de démantèlement des opérations de grande ampleur, mais font désormais face à une multitude de tentatives à plus petite échelle, de la dissémination de fausses informations aux faux comptes d'apparence crédibles, comme ceux suspendus mardi. Les acteurs derrière ce genre de campagne utilisent souvent des thèmes liés à l'actualité, qui passionnent l'opinion publique, comme la pandémie ou les mouvements



Black Lives Matter ("les vies noires comptent"), pour attirer rapidement le plus possible de personnes.

RUSSIE/ETATS UNIS/ESPACE

Deux Russes et une Américaine décollent pour l'ISS à bord d'une fusée Soyouz

L'astronaute américaine Kathleen Rubins et les cosmonautes russes Sergueï Ryjikov et Sergueï Koud-Svertchikov ont décollé mercredi avec succès pour la station spatiale internationale (ISS) à bord d'une fusée russe Soyouz, ont rapporté des médias.

Les deux cosmonautes de Roskosmos et l'astronaute de la Nasa ont décollé comme convenu à 05h45 GMT du cosmodrome russe de Baïkonour, au Kazakhstan, selon les images des deux agences spatiales.

Quelques minutes après le décollage, Roskosmos a indiqué sur Twitter que le vaisseau "s'est placé avec succès sur orbite".

Les trois scientifiques vont battre un nouveau record, celui du vol le plus court à destination de la station orbitale qu'ils atteindront en seulement trois heures, contre six heures habituellement.

Leur amarrage à la station est prévu à 08h52 GMT. Ils rejoindront à bord de l'ISS, les occupants actuels Chris Cassidy (Nasa), Anatoli Ivanichi ne et Ivan Vagner (Roskosmos) dont le retour sur Terre est programmé le 22 octobre.

Ce vol d'une capsule Soyouz a lieu entre deux lancements vers l'ISS de la fusée américaine SpaceX, qui permet à nouveau aux Etats-Unis d'envoyer des hommes dans l'espace.

Jusqu'au vol de Robert Behnken et Doug Hurley le 30 mai dernier depuis le centre spatial Kennedy (Floride), la Russie et ses fusées Soyouz étaient le seul moyen d'envoyer des hommes sur la station internationale. Le duo était revenu sur Terre le 2 août.

Le prochain vol de SpaceX vers l'ISS aura lieu le mois prochain: il emportera trois Américains et un Japonais sur la station.

L'émergence de SpaceX et de Boeing, des acteurs privés ayant signé un partenariat avec la Nasa, alimente les discussions sur un retour à la "course à l'espace" entre différents pays. Mais les trois scientifiques partis mercredi ont plutôt mis l'accent sur la capacité des voyages spatiaux à rassembler des nations rivales

pour une cause commune. "Je me sens certainement très chanceuse d'être sur la station", a affirmé Kathleen Rubins, lors de la conférence de presse.

Ce lancement avait une résonance particulière pour Kathleen Rubins, dont c'est la deuxième mission dans l'espace et qui fête mercredi ses 42 ans.

ETATS UNIS

Nouveau vol d'essai réussi pour la fusée de tourisme d'Amazon

La société spatiale américaine Blue Origin, fondée par le patron d'Amazon Jeff Bezos, a réussi mardi un nouveau vol d'essai de sa petite fusée de tourisme spatial, sans qu'on sache quand le premier vol avec passagers aura lieu.

La capsule New Shepard a été propulsée au-dessus de la frontière de l'espace par une petite fusée réutilisable qui revient se poser à la verticale, et dont c'était le septième vol consécutif. La capsule, dans laquelle six passagers prendront place un jour, a atteint 107 km d'altitude, selon des données préliminaires. Puis la capsule est revenue atterrir dans un nuage de poussière dans le désert de l'ouest du Texas, ralentie par des parachutes. Durée totale du vol: 10 minutes et 15 secondes. Blue Origin a dévoilé auparavant l'intérieur de la capsule: six

sièges, dossiers l'horizontale, près de très grands hublots, et un intérieur à l'éclairage soigné, équipé de multiples caméras pour immortaliser les quelques minutes où les "touristes" flotteront dans l'habitacle pour admirer la courbure de la Terre. Cet été, la concurrente Virgin Galactic avait également montré l'intérieur du vaisseau qui est censé un jour aussi emmener des passagers privés quelques minutes à la frontière de l'espace.

Mais aucune des deux sociétés n'a annoncé le début des vols commerciaux, attendus depuis des années. En attendant, Blue Origin offre à des clients un banc d'essai pour des équipements spatiaux: mardi, la fusée a ainsi permis de tester des appareils en train d'être développés par la Nasa pour aider les futurs astronautes à atterrir sur la Lune.

INTERNET

Facebook interdit les publicités décourageant de se faire vacciner

Facebook a annoncé mardi interdire désormais les publicités qui découragent les utilisateurs de se faire vacciner, à la lumière de la pandémie de Covid-19 qui a mis en évidence "l'importance des mesures de santé préventives". "Même si les experts de santé publique sont d'accord sur le fait que nous n'aurons pas de vaccins contre le Covid-19 approuvés et largement disponibles avant quelque temps, il y a des choses que les gens peuvent faire pour rester en bonne santé.

Comme le vaccin contre la grippe saisonnière", explique le géant des réseaux sociaux dans un communiqué.

La plateforme avait déjà banni les fausses informations et arnaques identifiées par des institutions de santé, comme l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) ou les CDC (Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies).

Elle continuera néanmoins à autoriser les publicités qui plaident pour ou contre les réglementations gouvernementales liées aux vaccins.

Le groupe californien va aussi lancer une campagne d'information aux Etats-Unis sur le vaccin contre la grippe saisonnière, pour aider ses utilisateurs à se faire vacciner. Les vaccins contre le Covid-19 sont attendus

comme un clef majeure pour sortir de la pandémie, et plusieurs laboratoires mènent actuellement des essais cliniques. Les Etats-Unis ont pré-commandé des millions de doses auprès de Pfizer et Moderna, mais aussi auprès des sociétés AstraZeneca, Johnson & Johnson, Novavax et Sanofi, afin de s'assurer des livraisons rapides de la part du candidat qui se révélera gagnant. Les grands réseaux sociaux sont régulièrement accusés de laisser se développer le mouvement anti-vaccins. Selon les autorités sanitaires américaines, le pourcentage d'enfants atteignant deux ans sans aucune vaccination est passé de 0,9% des enfants nés en 2011 à 1,3% de ceux nés en 2015.

Le nombre de demandes d'exemptions vaccinales a augmenté en 2017-2018 pour la troisième année scolaire consécutive aux Etats-Unis.

Une très grande étude portant sur plus de 650.000 enfants danois suivis sur plus d'une décennie est pourtant parvenue à la même conclusion que plusieurs études précédentes: le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) n'augmente pas le risque d'autisme, contrairement à ce qui est colporté sur les réseaux sociaux.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONAL
WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'EDUCATION

AVIS D'ANNULATION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/DE/2020

La direction de l'éducation de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des Soumissionnaires que l'Appel d'offre N° 04 publié dans les journaux **el hayat el arabia** et **DK news** En date du **13/07/2020** Portant « **Renouvellement des différents Equipements des écoles Primaire à travers les communes de la wilaya** » est annulé Et ce conformément à l'article 73 du décret présidentiel 15 - 247 relatif aux marchés publics et aux délégations du service public.

Pour prendre connaissance des motifs d'annulation vous pouvez vous rapprocher de nos services dans un délai de **03 jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis Ou introduire un recours dans un délai de **10 jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis.

JM ORAN-2022 Le COA et le COJM collaborent pour assurer la présence des meilleurs athlètes lors de la 19e édition (COJM)

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) et le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) Oran-2022 s'attellent à arrêter une stratégie commune à même de permettre la présence des meilleurs athlètes lors de ce rendez-vous, a appris l'APS mardi auprès du COJM.

A cet effet, une réunion est programmée cette semaine à Alger entre le nouveau président du COA, Abderrahmane Hamad et le directeur général du COJM, Salim Iles, informant de même source.

Les organisateurs de la 19e édition des JM tablent énormément sur l'apport du COA afin de convaincre les comités olympiques des pays participants aux JM d'Oran, au nombre de 25, de se présenter en Algérie avec leurs meilleurs sportifs, souligne-t-on.

Il s'agit là de l'un des objectifs que vise le COJM à travers l'organisation des JM, afin de redonner à cet événement sportif régional sa véritable valeur qu'il a commencé, du reste, à perdre depuis plusieurs éditions, insiste-t-on encore.

Le report de l'édition d'Oran à l'an 2022, alors qu'elle était prévue pour l'été 2021, est déjà perçu comme un atout favorable pour les organisateurs, car l'événement ne va désormais pas chevaucher avec les Jeux olympiques qui ont été ajournés à leur tour à l'été 2021 à cause de la pandémie du Covid-19.

Cependant, d'autres manifestations sportives internationales sont programmées pour l'été 2022, ce qui pourrait se répercuter négativement sur la qualité des athlètes devant participer aux JM, d'où le recours par le COJM aux services du COA pour l'assister à assurer la présence des meilleurs athlètes étrangers lors des JM d'Oran prévus du 25 juin au 5 juillet 2022.

Dans cette optique aussi, les organisateurs de la 19e édition des JM entendent relancer leur campagne de promotion de l'événement, aussi bien sur le plan national qu'international, après que cette opération ait été sérieusement impactée par la pandémie du Covid-19, a-t-on fait savoir.

L'événement méditerranéen, que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975, est au centre des intérêts des plus hautes autorités du pays.

Le dossier a d'ailleurs été au menu d'une réunion présidée dernièrement par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a donné des instructions fermes aux parties concernées pour accélérer les préparatifs des JM et lever toutes les contraintes pouvant entacher la bonne organisation de ce rendez-vous.

La réunion a permis "d'injecter un nouveau souffle" à la préparation des JM-2022, se félicite-t-on du côté du COJM.

APS

JUDO HANDISPORT (PARALYMPIQUES-2021) Les athlètes algériens en quête d'une qualifications pour Tokyo en stage à Alger

Une sélection de sept (07) athlètes de la sélection algérienne de judo handisport, susceptibles de se qualifier aux Jeux paralympiques de Tokyo (24 août-9 septembre 2021), a entamé, lundi un regroupement au Centre national de regroupement et préparation des talents et des élites sportifs à Souidania, a-t-on appris, mardi auprès de la direction des équipes nationales (DEN).

"Ce stage d'une semaine (12-19 octobre) a été rendu possible après les différents tests médicaux effectués par les athlètes et staffs techniques, mais surtout celui du dépistage du coronavirus (Covid-19) de type PCR.

C'est un premier stage post-confinement et une prise de contact entre les athlètes et leurs entraîneurs nationaux, après l'arrêt très lourd de presque six mois, en raison de la pandémie du coronavirus", a indiqué à l'APS le DEN, Mohamed Miloudi, assurant que le stage se déroulera avec l'application stricte du protocole sanitaire d'usage.

Il s'agit des athlètes: Abdellaoui Chérine (B3), Ishak Ould kouider (B2), Sid Ali Lamri (B3), Abderrahmane Chetouane (B1), Hamza Harkat (B3), et les athlètes partenaires, Mouloud Moula (B3) et Abderrahmane Ouldbrahim (B3), qui seront encadrés par l'entraîneur national Lahouari Nadir Belarbi et son adjoint Messaoud Nine.

Les athlètes de l'élite préparent les prochaines échéances dont les qualifications aux Jeux paralympiques



2021 de Tokyo, dont le lieu et la date n'ont pas encore été arrêtés par le Comité Paralympique international (IPC).

Conformément aux recommandations du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus et le Centre national de médecine du sport (CNMS), la FAH a programmé des regroupements de préparation à Alger.

Le MJS avait autorisé en

juillet dernier, les athlètes algériens "qualifiés et qualifiables" pour les prochains Jeux paralympiques (JP-2020) de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à reprendre les entraînements "avec le strict respect des mesures de protection".

Pour les athlètes des autres disciplines, surtout individuelles, qualifiés et qualifiables aux joutes paralympiques, la reprise individuelle

à été entamée dans les lieux choisis par les entraîneurs et les athlètes et après avoir effectué les examens médicaux au niveau du Centre national de la médecine du sport (Alger), alors que pour les sélections de handi-basket et goal-ball (messieurs et dames), qualifiés au rendez-vous nippon elle devrait se faire, prochainement, après la désinfection des lieux d'entraînement (salles) et d'hébergement des équipes.

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR L'Algérienne Inès Ibbou qualifiée au 2e tour

La tenniswoman algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée mercredi pour le deuxième tour d'un tournoi international féminin qui se déroule sur les courts en surface rapide de Monastir (Tunisie), en battant la Canadienne Maria Tanasescu (6-0, 6-1).

Au prochain tour, l'Algérienne de 21 ans, classée tête de série N.5 dans ce tournoi à 15.000 USD, affrontera l'Alle-

mande Kathleen Kanev qui, de son côté, a éprouvé plus de difficultés pour venir à bout de la Lettone Daraja Semenistaja (6-1, 3-6, 6-1).

Un retour gagnant donc pour la championne d'Afrique juniors de 2015 qui avait abandonné sur blessure lors d'un précédent tournoi professionnel à Monastir.

C'était le 7 octobre, au premier tour

du tableau simple, alors qu'elle affrontait la Brésilienne Rebecca Pereira. Néanmoins, et malgré cette sortie précoce, Ibbou a réussi à se maintenir au 151e rang du classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF).

En revanche, chez les professionnelles de la World Tennis Association (WTA), l'Algérienne a perdu deux places cette semaine pour se retrouver au 633e rang.

KARATÉ DO Signature d'une convention entre la Fédération algérienne et le complexe sportif Sveltesse

La Fédération algérienne de karaté do (FAK) a signé une convention de partenariat avec le complexe sportif Sveltesse (Alger), qui à l'avenir permettra à ses athlètes internationaux de bénéficier de différents équipements pendant leur préparation, a-t-on

appris mercredi auprès de la dite instance.

Cette convention a été signée mardi, par le président de la FAK, Slimane Mesdoui et le Directeur du Complexe Sportif Sveltesse, Kamel Lakhdar-Ezzine.

Elle permettra aux karaté-

kas des différentes sélections nationales de bénéficier, gratuitement, de différents avantages pendant leur préparation" a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Par le biais de cette convention de partenariat "le Complexe Sveltesse a consacré

de ses salles uniquement au karaté" a-t-on encore précisé de même source, en ajoutant qu'une "salle de musculation sera également mise à la disposition des athlètes, en attendant l'installation d'un sauna, pour les aider dans la phase de récupération".

JUDO / ALGÉRIE - PANDÉMIE Aucun cas positif parmi les rangs de la sélection nationale dames

La sélection algérienne (seniors/dames) de judo, n'ayant décelé parmi ses rangs aucun cas positif au COVID-19 à l'issue de tests subis lundi au Centre de regroupement des élites nationales à Souidania (Alger), a pu démarrer dès le lendemain soir son stage bloqué, en vue de préparer les échéances à venir, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). "Les tests PCR ont été négatifs aussi bien pour les athlètes que pour

les membres de leur encadrement technique. Ainsi, la sélection nationale peut entamer son stage de préparation sans la moindre contrainte" a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Ce stage, d'une quinzaine de jours, se déroulera au Centre de regroupement des élites nationales à Souidania, où il se poursuivra jusqu'au 28 octobre courant.

Dix-sept (17) athlètes, de différentes catégories de poids, composent la sé-

lection nationale, et qui "travailleront sous la houlette du coach Meziane Dahmani" a-t-on encore précisé de même source.

Une bonne nouvelle, accueillie avec une très grande joie par la FAJ, car à la fin du mois d'août dernier, les tests PCR avaient révélé la présence de pas moins de dix cas positifs au COVID-19 parmi les judokas algériennes. Ce qui avait d'ailleurs conduit à l'annulation dudit stage.

SÉLECTION ALGÉRIENNE Les "Verts" tiennent à leur invincibilité

La belle série d'invincibilité de la sélection algérienne de football se poursuit.

Auteurs d'un nul (2-2) mardi soir à La Haye en amical devant le Mexique, les "Verts", combattifs à outrance, enchaînent un 20e match sans la moindre défaite et évoluent désormais à un "niveau supérieur".

Même le sélectionneur Djamel Belmadi ne peut plus se voiler la face : son équipe fait désormais partie des "grandes" nations.

"Je pense qu'on commence à atteindre un niveau supérieur, on fait partie des grandes équipes et jouer face à l'Algérie ne sera pas facile", a-t-il admis à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse d'après-match, histoire de valoriser encore plus ses poulains, déjà champions d'Afrique.

Devant "El Tri", une équipe "athlétique qui a de bonnes individualités", dixit Belmadi, les Algériens ont démontré un tout autre visage que celui en amical aussitôt devant le Nigeria, même si vendredi en Autriche, la victoire était au rendez-vous (1-0).

De l'avis des observateurs, l'équipe nationale a sorti un "grand" match et était à quelques minutes d'une victoire de prestige, malgré une infériorité numérique pendant presque une mi-temps, Adlene Guedioura ayant été exclu à la 56e minute.

Le Mexique a en effet attendu la 87e minute pour arracher une égalisation inespérée grâce à Diego Lainez.

Un "bon résultat" de l'aveu même de son sélectionneur argentin, Gerardo "Tata" Martino.



"C'est un bon résultat obtenu au terme d'un match intense, avec beaucoup d'attaques de chaque côté. Les deux équipes contrôlaient le match, nous en avons tiré de très bonnes conclusions.

Nous faisons face à des rivaux de haut rang comme les Pays-Bas et l'Algérie, nous faisons des matchs sérieux.

Aujourd'hui, je tiens à souligner le courage avec lequel nous sommes allés chercher le match nul".

Comme attendu pour cette deuxième sortie amicale après celle du Nigeria, le sélectionneur national a effectué de nombreux changements (six au total) dans le Onze de départ, tout en préservant la même assise défensive que celle choisie face aux "Super Eagles" (Halaïmia, Mandi, Tahrat et Bensebaïni).

Ce sont, donc, les habitués titulaires, M'bolhi, Guedioura, Bennacer, Bounedjah, Feghouli et Brahimi qui ont été alignés dans l'équipe de départ.

Bennacer plante sa première banderille

Avec un schéma porté vers l'offensive, les Algériens ont dominé des "Azteques" qui ont eu beaucoup de mal à passer le milieu de terrain en raison d'un pressing très efficaces des "Verts".

Les hommes de Djamel Belmadi ont fait montre aussi d'un mental d'acier car, en dépit de l'ouverture du score surprise du vainqueur de la dernière édition de la Gold Cup en 2019, à la 43e minute par l'entremise de Jesus Corona d'une jolie pichette, ils ont vite remis les pendules à l'heure grâce à un superbe mouvement offensif, ponctué par un puissant tir des 20 mètres de Bennacer, qui a laissé le portier mexicain pan-tois.

Le joueur de l'AC Milan a signé pour l'occasion son premier but sous le maillot national pour 22 rencontres disputées.

Les champions d'Afrique ont même pris l'ascendant en seconde période par le capitaine

Mahrez (2-1, 67e), mais la sortie, pour un deuxième avertissement de Guedioura, les a quelque peu perturbés, concédant l'égalisation à trois minutes de la fin du temps réglementaire.

Il y a eu ensuite un poteau et une transversale, mais les "Fennecs" ont tenu bon et sauvé leur 20e match sans la moindre défaite (15 victoires et 5 nuls), ce qui est une belle série. Le dernier revers des Verts remonte à deux ans, lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019), face au Bénin en déplacement (1-0).

Les deux joutes amicales face aux Nigeria et Mexique ont constitué un tremplin pour les coéquipiers de Riyad Mahrez, en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, les 12 et 16 novembre à Alger et Harare dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun en raison de la pandémie de coronavirus.

SÉLECTION ALGÉRIENNE Belmadi : «On commence à atteindre un niveau supérieur»

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Djamel Belmadi, s'est dit "satisfait" du nul arraché mardi soir en infériorité numérique devant le Mexique en amical à La Haye (2-2), estimant que son équipe commençait à atteindre un "niveau supérieur".

Belmadi a saisi l'occasion de la traditionnelle conférence de presse d'après-match pour faire l'éloge de ses protégés et de l'équipe en général : "Je pense qu'on commence à atteindre un niveau supérieur, on fait partie des grandes équipes et jouer face à l'Algérie ne sera pas facile".

"Je suis très satisfait du résultat qu'on a fait, on a eu quelques difficultés à cause de l'expulsion (de Guedioura) et le fait d'avoir été réduits à dix pour plus de 40 minutes mais malgré cela, on a mené jusqu'aux dernières minutes, on a joué face à une équipe de niveau mondial, qui a de très bonnes individualités.

Je suis certain que si on n'avait pas terminé le match à dix, on aurait pu voir un autre résultat", a-t-il déclaré.

"On savait que le match aura beaucoup d'intensité, c'est une bonne équipe qui fait un bon pressing haut sur le porteur de ballon et qui a beaucoup d'automatismes, une équipe qui va vers l'avant. On a eu l'adversaire qu'on voulait", a ajouté l'ancien joueur de Marseille. Evoquant toujours le "Tri", le driver des "Verts" l'a qualifié d'"adversaire très différent du Nigeria, c'est une équipe athlétique qui a de bonnes individualités".

"Ils sont à un niveau au-dessus et c'est une équipe qui va nous permettre de nous améliorer encore plus".

Et d'enchaîner : "Le Mexique a modifié son schéma tactique, ce qui nous a posé un peu de problème, ils ont réussi à marquer dans les dernières minutes.

J'aime bien cette idée de s'adapter et j'ai aimé qu'on ait rectifié quelques erreurs, c'est un bon résultat pour nous".

Invité à donner son avis sur le rendement du trio arbitral néerlandais, dirigé par Bas Nijhuis, le coach national "pense" qu'il a été "un peu dur" avec ses protégés.

"Les arbitres ont pris des décisions difficiles, ils s'en sont pris à tous nos joueurs et même à moi.

Je n'aime pas trop parler des arbitres mais pour moi ils n'étaient pas au niveau de cette rencontre". Enfin, Djamel Belmadi a parlé du stage de son équipe qui s'est déroulé en Autriche et aux Pays-Bas, se félicitant qu'il se soit "bien passé".

"J'aurais aimé gagner contre le Mexique. C'est une belle performance, d'ensemble. Je suis satisfait du stage, les joueurs étaient à l'écoute des choses qu'on a proposées, ils ont envie d'aller jouer la Coupe du monde et de faire un beau parcours, c'est notre but. Maintenant on va travailler encore plus pour atteindre nos objectifs".

Après avoir battu le Nigeria en Autriche (1-0), les "Verts" ont fait match nul devant le "Tri" du Mexique aux Pays-Bas tout en évoluant à dix depuis la 56e minute suite à l'expulsion d'Adlene Guedioura, conservant leur invincibilité qui atteint désormais 20 rencontres.

ANGLETERRE - NOUVELLE ZÉLANDE Le match amical annulé à cause des "complications"

La Nouvelle-Zélande a décidé mercredi qu'elle ne jouera pas le match amical contre l'Angleterre, prévu le 12 novembre à Wembley, à cause des "complications" dues à l'évolution de la pandémie, selon le président de la Fédération néo-zélandaise de football.

Andrew Pragnell a mis en avant, pour justifier le refus de sa fédération d'envoyer une équipe en Angleterre, "les restrictions actuellement en place", ainsi que "le nombre croissant de cas de Covid-19 en Europe".

Le sélectionneur des All Whites, Danny Hay, s'est déclaré "très déçu" de l'annulation d'un match qui révélait une grande importance pour ses joueurs contre les stars anglaises.

Ces dernières semaines en Europe, de nombreux matches ont été reportés et plusieurs joueurs ont été contaminés au coronavirus, dont le Portugais Cristiano Ronaldo, testé positif mardi.

APS

LIGUE 2 Djamel Menad nouvel entraîneur de l'USM Harrach

Djamel Menad a été nommé nouvel entraîneur de l'USM Harrach pour un contrat d'un an renouvelable, après avoir trouvé un accord avec le directoire du club algérois, indique mardi le pensionnaire de Ligue 2 de football.

Menad succède à Sid Ahmed Slimani à la tête de la barre technique de l'USMH qui avait évité la relégation à la faveur à la décision de la Fédération algérienne de football (FAF) d'arrêter définitivement le championnat à cause de la pandémie du coronavirus et l'adoption d'un nouveau système de compétition pour la saison 2020/2021 avec la création de deux groupes de 18 équipes chacun en Ligue 2 soit 36 équipes. L'USMH avait terminé la saison 2019-2020 à la 16e et dernière place avec 22 points. "J'ai décidé de reprendre du service en s'engageant avec une école prestigieuse et une formation qui mérite d'être aidée pour atteindre son objectif qui est l'accession en Ligue 1.", a déclaré Menad à l'issue de la cérémonie de signature de son contrat.



Et d'ajouter : "Notre mission est difficile mais nous allons faire le maximum avec toute la famille du club pour atteindre notre objectif.

Je suis venu avec une nouvelle stratégie de travail, j'espère qu'on va travailler dans la sérénité pour l'intérêt du club".

Le buteur de la Coupe d'Afrique (CAN-1990) remportée par l'Algérie,

compte 79 sélections en équipe nationale.

Il a dirigé par le passé plusieurs équipes algériennes, notamment l'USM Alger, le MC Alger, le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa, avant d'être désigné comme entraîneur adjoint du sélectionneur Rabah Madjer entre novembre 2017 et juin 2018.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
 du Journaliste Professionnel**
Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa sixième édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019 - 2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

David Alaba sur le départ

L'international autrichien se montre trop gourmand pour le club bavarois. C'est une page qui pourrait se tourner du côté du Bayern Munich l'été prochain. En effet après de nombreuses saisons passées sous le maillot bavarois, David Alaba pourrait faire ses valises. En fin de contrat au mois de juin 2021, l'international autrichien n'a toujours pas trouvé d'accord avec ses dirigeants. Le joueur réclamerait un salaire annuel de 11 millions d'euros. Une somme que le géant de la Bundesliga ne veut pas offrir comme nous le révèle Sport1. Du coup, comme annoncé hier, ce dernier pourrait bien prendre la direction de la Juventus Turin.



KOUNDÉ, LA PRIORITÉ DE MAN UTD !

Convoité par Manchester City lors du dernier mercato d'été, le défenseur central du FC Séville Jules Koundé (21 ans, 2 matchs en Liga cette saison) suscite l'intérêt des cadors européens en raison de ses excellentes performances. Et selon les informations du média ESPN ce mardi, l'ancien Bordelais plaît désormais à Manchester United.

En effet, l'entraîneur des Red Devils Ole Gunnar Solskjaer aurait même désigné le jeune talent français comme sa priorité absolue en vue du prochain mercato d'hiver en janvier. Le technicien norvégien souhaiterait s'attacher les services de Koundé afin de l'associer avec Harry Maguire en défense centrale. Pour rappel, le Tricolore dispose d'une clause libératoire fixée à 80 millions d'euros.

KANTÉ RÊVERAIT DU REAL MADRID

N'Golo Kanté (29 ans) souhaiterait quitter Chelsea. Il se verrait notamment bien rejoindre le Real Madrid.

Selon les renseignements publiés par Le Parisien, le milieu de terrain des Bleus ne s'entend plus vraiment avec Frank Lampard et souhaite rejoindre une autre équipe. Il aurait tenté de partir, à la fin du mercato, mais il n'a pas eu le temps nécessaire pour boucler son transfert à l'Inter Milan. Le média précise que le joueur est fan du Real Madrid, et qu'il rêve de défendre ses couleurs, dans un futur proche. Il reste néanmoins à voir si Zinedine Zidane pense à lui pour renforcer son milieu de terrain, et si le club merengue dispose de la trésorerie pour s'attacher ses services. Sous contrat jusqu'en 2023, Kanté a joué 4 matchs de Premier League, cette saison.



WENGER CROIT EN ARTETA

En place depuis près d'un an, Mikel Arteta réalise du bon travail à la tête d'Arsenal. Son ancien coach chez les Gunners, Arsène Wenger, voit d'ailleurs très grand pour lui. "C'est un peu tôt, mais il a les qualités pour être un bon manager, un top manager. Mais beaucoup de mes anciens joueurs avaient ces qualités. Il faut leur donner du temps et les laisser faire leur travail comme ils le souhaitent", a indiqué l'Alsacien pour Reuters. Pour rappel, Arteta a déjà remporté la FA Cup et le Community Shield depuis sa prise de fonction.

Shaqiri voulait rester

Annoncé sur le départ pendant tout le mercato estival, Xherdan Shaqiri est finalement resté à Liverpool. Un choix personnel. L'international suisse se dit prêt à se battre pour gagner sa place de titulaire. Actuellement en sélection nationale, Xherdan Shaqiri a fait une mise au point concernant son avenir immédiat à Liverpool : « Bien sûr, dans le football, il y a toujours des spéculations et les joueurs réfléchissent à leur situation. C'est tout à fait normal. Et bien sûr, j'y ai aussi pensé, c'est tout à fait normal. Mais finalement j'ai décidé de rester là-bas. Le mercato est maintenant fermé » a déclaré l'international suisse. Relancé sur le sujet, le milieu de terrain des Reds réaffirme sa volonté de travailler afin de convaincre le manager Klopp à le titulariser : « Maintenant, je vais reprendre l'entraînement avec l'équipe après ces matches internationaux et essayer de continuer à bien performer, ce que j'ai déjà prouvé à quelques reprises, également à Liverpool. Et c'est mon objectif » a-t-il ajouté.



Objectif Clasico pour Eden Hazard

Blessé à la cheville depuis plusieurs semaines, Eden Hazard vit une aventure madrilène assez compliquée. Depuis son arrivée l'été dernier dans la capitale espagnole, le capitaine de la sélection belge n'a disputé que 22 matchs toutes compétitions confondues pour 1 but et 4 passes décisives délivrées. Des chiffres faibles et un rendement décevant pour un joueur qui a été recruté pour la somme de 160 millions d'euros, afin de polir le départ de Cristiano Ronaldo. Ce mercredi, Mundo Deportivo nous apprend que le retour à la compétition du numéro 7 des Merengues se précise. En effet, l'ailier belge pourrait faire son retour le 24 octobre au Camp Nou lors du Clasico face au FC Barcelone. Enchaîner les matchs. Souvent embêté par les blessures, le numéro 7 n'a pas encore mis tous les socios dans sa poche. Mundo Deportivo annonce qu'il pourrait faire son retour face au Barça le 24 octobre, mais qu'il y a aussi des possibilités de le voir quelques minutes en Ligue des Champions face au Shakhtar Donetsk le 21 octobre. Rien de certain, car le staff madrilène ne veut pas brusquer son retour à la compétition afin d'éviter une rechute de son attaquant. Réponse dans les prochains jours. Le Real Madrid espère en tout cas compter sur lui pour les grandes échéances.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

BUREAU DE L'APN

Un huis clos le 20 octobre pour décider de la levée d'immunité de deux députés

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, le 20 octobre courant, une séance à huis clos pour trancher sur les demandes d'activation de la procédure de levée de l'immunité parlementaire de deux députés.

"Vu le rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés relatif aux demandes de levée de l'immunité parlementaire de deux députés, le Bureau de l'APN a décidé de se réunir à huis clos le mardi 20 octobre 2020 pour trancher sur l'activation de la procédure, conformément à l'article 72 du Règlement intérieur de l'APN", indique mardi un communiqué de la chambre basse.

Par ailleurs, indique la même source, "le Bureau a transmis à la Commission des Af-



fares juridiques, administratives et des libertés pour avis, les déclarations de non incompatibilité de trois nouveaux membres, et examiné des demandes d'organisation d'activités par-

lementaires". Pour rappel, la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN s'était réuni le 7 octobre 2020 pour examiner la demande de levée de l'immunité par-

lementaire des députés, Abd elkader Ouali et Mohcine Belabbas.

La Commission avait de nouveau auditionné le député Abdelkader Ouali qui s'est exprimé sur les faits qui lui sont reprochées, refusant de renoncer à son immunité parlementaire". Après lui avoir donné une seconde chance en le convoquant pour la même séance, la Commission avait pris acte du refus du député Mohcine Belabbas d'être auditionné, avant l'application de la procédure en pareil cas.

JUSTICE

Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "M^{me} Maya", condamnée par le Tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme

Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "M^{me} Maya", jugée par le Tribunal de Chéraga pour des affaires de corruption, a été condamnée mercredi à 12 ans de prison ferme, peine assortie d'une amende de 6 millions de DA et de la saisie de ses biens. Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à 5 ans de prison ferme avec une amende de 3 millions de DA et la saisie des biens. Impliqués dans cette affaire, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a été condamné à 10 ans de prison ferme avec une

amende d'un million de DA, et son fils Chafie à 2 ans de prison ferme et une amende de 500 000 DA.

Jugés aussi pour cette affaire, l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel ont été condamnés, tous les deux, à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. Les deux investisseurs et entrepreneurs, Belaid Abdelghani et Ben Aicha Miloud ont été condamnés respectivement à 7 et 10 ans de prison ferme avec

une amende d'un million de DA chacun. L'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA et la saisie des biens et le lancement d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

M^{me} Maya et ses deux filles doivent, selon le verdict, verser 600 millions de DA de dédommagement au Trésor public. La défense a décidé de faire appel du jugement.

DÉCÈS DE ABDELKADER HADJAR M. Djerad loue le parcours militant et diplomatique du défunt

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a loué, mercredi dans un message de condoléances, le parcours militant et diplomatique du moudjahid et diplomate Abdelkader Hadjar, décédé mardi à l'âge de 83 ans, saluant le dévouement du défunt au service de la patrie. "C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du moudjahid et diplomate Abdelkader Hadjar, paix à son âme, qui a mené une vie pleine de dynamisme et riche en militantisme et activités diplomatiques, à travers les différents postes politiques et diplomatiques qu'il a eu à occuper, faisant montre de dévouement au service de la patrie, le dernier étant celui d'ambassadeur d'Algérie en Tunisie", lit-on dans le

message du Premier ministre. "Compassant à cette pénible épreuve, je tiens à vous présenter, et à travers vous, à l'ensemble de ses compagnons d'armes et ses confrères dans le corps diplomatique, mes sincères condoléances et ma profonde sympathie, priant Le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches réconfort et courage", a-t-il encore écrit. Né en 1937 à Tiaret, le défunt avait occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie dans plusieurs capitales notamment Tripoli, Téhéran et le Caire. A noter que feu Abdelkader Hadjar a également été, des années durant, membre du Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN).

M. Boukadoum présente ses condoléances à la famille du défunt

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a présenté, mercredi, ses condoléances à la famille du moudjahid et diplomate Abdelkader Hadjar, décédé mardi à l'âge de 83 ans. "C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du moudjahid, diplomate et ancien ambassadeur et ami Abdelkader Hadjar, paix à son âme", a écrit le chef de la diplomatie sur son compte Twitter.

En cette douloureuse épreuve, "je présente mes sincères condoléances à la famille du défunt et ses proches, ainsi

qu'à toute la famille révolutionnaire et au corps diplomatique, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder sa Sainte miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort", a écrit M. Boukadoum dans son tweet.

Né en 1937 à Tiaret, le défunt avait occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie dans plusieurs pays notamment la Libye, l'Iran, l'Égypte et la Tunisie. Abdelkader Hadjar a également été pendant plusieurs années membre du Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN).

EGYPTE-CINÉMA-CÉLÉBRITÉS

Décès de l'acteur égyptien Mahmoud Yassine à 79 ans

L'acteur Mahmoud Yassine, un des derniers monstres sacrés de l'âge d'or du cinéma égyptien, est mort à 79 ans, a annoncé mercredi son fils sur Facebook. "Mon père, l'artiste Mahmoud Yassine, est décédé", a

écrit l'artiste et auteur Amr Mahmoud Yassine sur sa page. Né en 1942 dans le gouvernorat côtier de Port-Saïd, dans le nord de l'Égypte, Mahmoud Yassine était diplômé en droit. Il a commencé sa carrière

artistique à la fin des années 1960 par le théâtre, avant de participer à plus de 150 films. Il a aussi joué dans une soixantaine de séries télévisées et une vingtaine de pièces de théâtre. Mahmoud Yassine était

une célébrité dans le monde arabe, où la culture cinématographique égyptienne a longtemps été dominante. Père de deux enfants, il était marié à l'actrice Shahira depuis 1970.



LUTTE ANTITERRORISTE ET CONTRE LA CRIMINALITÉ L'ANP exécute des opérations reflétant son "haut professionnalisme"

Des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, du 7 au 13 octobre, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent "le haut professionnalisme, la vigilance" et la "disponibilité permanente" des Forces Armées algériennes à travers tout le territoire national, selon un bilan opérationnel de l'ANP diffusé mercredi. "Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période du 07 au 13 octobre 2020, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale (GN), dix éléments de soutien aux groupes terroristes à Tlemcen, Oran et Bordj Bou Arreridj, tandis qu'un pistolet mitrailleur de

type Kalachnikov et un chargeur garni de munitions ont été saisis à Bordj Badji Mokhtar et quatre bombes de confection artisanale détruites à Skikda, Jijel et Ain Defla. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et en continuité des efforts "intenses" visant à contrecarrer le phénomène du narcotraffic dans le pays, des détachements de l'ANP ont appréhendé, en coordination avec les services de la GN, les garde-frontières et les garde-côtes, 18 narcotrafiquants et saisi 943,5 kilogrammes de kif traité et 28.465 comprimés psychotropes lors d'opérations distinctes menées à Ain Defla, Oran, Tlemcen, Mostaganem, Naâma, Béchar, Batna, Tébessa, Oum El Bouaghi et El Oued. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Tindouf et Djinet, 137 individus et saisi 3 camions, 7 véhicules tout-terrain, 132 groupes électrogènes, 118 marteaux piqueurs, 66 sacs de mélange de pierres et d'or brut, 17.062 kilogrammes de mercure, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés

dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 6,1 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande. Les services de la GN ont arrêté, en outre, 20 individus et saisi 3 fusils de chasse, 10.986 cartouches, 415.160 unités d'articles pyrotechniques, 49.806 unités de différentes boissons et 300 caméras de surveillance, et ce, lors d'opérations distinctes menées à Sétif, Tébessa, Annaba, In Amenas, Ouargla, Biskra, El Oued et Relizane. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 12.875 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk-Ahras, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf. Dans un autre contexte, les garde-côtes et les services de la GN ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 536 personnes à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Oran, Tlemcen, Ain Témouchent Mostaganem, Boumerdes, Chlef et El Tarf, alors que 54 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Relizane, Béchar, Illizi et Tébessa.

FELICITATIONS

C'est avec une grande joie que la famille KHARROUBI a appris la réussite au Bac de KHARROUBI Mohamed, BOUROUANI Rayane et MEROUANI Melissa et leur souhaitent plein d'autres succès.

Aïf Mabrouk aux nouveaux bacheliers